

TURQUIE
L'inflation grimpe
à 61,5% sur un an
en septembre

P 11

IL A REÇU HIER LE SG DE L'UGTA

Tebboune à l'écoute des travailleurs

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier mardi, le secrétaire général (SG) de l'Union générale des travailleurs algériens, Amar Takdjout. Plusieurs questions, notamment le monde du travail et le climat social, ont été abordées lors de cette audience qui s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République. P 3



RÉHABILITATION DES ROUTES DÉGRADÉES

Un plan national en cours d'élaboration

Un plan national est actuellement en cours d'élaboration pour la réhabilitation des routes dégradées dans les zones reculées et les nouvelles wilayas, a annoncé le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh depuis Tindouf.

P 2

PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2023

Hausse des recettes de l'Etat de près de 13%



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présenté, mardi à l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi de finances rectificative (PLFR) 2023, qui comprend des dispositions visant à prendre en charge les dépenses ordinaires supplémentaires induites par les mesures prises par les autorités publiques pour préserver le pouvoir d'achat des ménages, renforcer la sécurité alimentaire et appuyer le programme d'investissement public dans certaines wilayas.

P 3

SONATRACH

Le nouveau PDG dévoile sa feuille de route

Le nouveau Pdg de «Sonatrach» a présenté les principaux axes de sa feuille de route de développement de la chaîne de valeur de la compagnie. Dans un communiqué rendu public hier par Sonatrach, Rachid Hachichi s'est engagé à poursuivre les efforts de la compagnie pour le renouvellement des réserves pétrolières et gazières pour remplacer les quantités déjà consommées et garantir la pérennité de la société.

P 5



Moi, c'est Géant... www.geant-dz.com | info@geant-dz.com | [geantelectronics](https://www.facebook.com/geantelectronics) أنا، مع جـيـون

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

10 ans de prison ferme contre Abdelhamid Temmar

Le pôle pénal économique et financier près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a prononcé mardi une peine, par contumace, de dix (10) ans de prison ferme contre l'ancien ministre des Participations et de la Promotion des Investissements, Abdelhamid Temmar, pour des faits liés à la corruption, avec confirmation du mandat d'arrêt international émis contre lui. L'ancien ministre de l'Industrie, des Petites et Moyennes entreprises et de la Promotion des Investissements, Mohamed Benmeradi, a été condamné, dans la même affaire, à une peine de trois (3) ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million de dinars. Quatre autres accusés, poursuivis dans la même affaire, dont deux ressortissants belges ont écopé de peines allant de quatre (4) ans de prison ferme et la relaxe. Les accusés ont été reconnus coupables d'abus de pouvoir et de dilapidation de deniers publics, octroi d'indus avantages, trafic d'influence et conclusion de marchés en violation des lois et des réglementations en vigueur. L'affaire porte, selon l'arrêt de renvoi, sur des dépassements et des violations commis au niveau l'établissement public de construction industrielle et de génie civil au profit d'une société belge "ATE".

RÉHABILITATION DES ROUTES DÉGRADÉES

Un plan national en cours d'élaboration

Un plan national est actuellement en cours d'élaboration pour la réhabilitation des routes dégradées dans les zones reculées et les nouvelles wilayas, a annoncé le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh depuis Tindouf.

Par Slimane T/Agence

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection d'un nombre de projets relevant de son département ministériel dans la wilaya, M. Rakhroukh a indiqué qu'un plan national est actuellement en cours d'élaboration pour réhabiliter les routes dégradées dans les zones éloignées et les nouvelles wilayas du sud, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il a souligné, à cette occasion, la nécessité de respecter les délais de livraison des projets et la qualité de réalisation conformément aux normes en vigueur, notant que la maintenance routière doit être continue et permanente. Inspectant le projet de la voie ferrée

reliant Ghar Djebilet (Tindouf) à Bechar, M. Rakhroukh a affirmé que cette ligne stratégique, qui coïncide avec le vaste projet d'investissement pour l'exploitation de la mine de Ghar Djebilet, créerait une grande dynamique de développement qui profiterait à la région et contribuerait grandement à la promotion de l'économie nationale". Afin d'accélérer la cadence des travaux, le projet de la voie ferrée Ghar Djebilet - Bechar a été divisé en quatre tronçons, le premier allant de Bechar vers le point kilométrique 200, un tronçon reliant ce point à la commune d'Oum El Assel, tandis qu'un troisième tronçon allant de la commune d'Oum El Assel vers la commune de Tindouf, et un dernier tronçon reliant la commune de Tindouf à Ghar Djebilet, selon les explications four-

nies à la délégation ministérielle. Lors de sa visite, le ministre a donné le coup d'envoi de la réalisation du tronçon reliant Tindouf à la commune d'Oum el Assel sur une distance de 175 km, dont le délai de réalisation a été fixé à 30 mois. Ce tronçon permettra de tracer les contours de la ligne minière Tindouf-Béchar, qui s'étend sur une distance de 950 km. Il a également inspecté le projet d'exploitation de la mine de Gara Djebilet, située à près de 179 km du chef-lieu de la wilaya, où il a écouté des explications exhaustives sur l'exploitation de cette mine, qui a démarré en juillet 2022. Le ministre a entamé sa visite en inaugurant la voie de circulation de la sortie rapide et le hangar d'avions de l'aéroport Commandant Farradj à Tindouf. Cette opération vise à augmenter la capa-

cité d'accueil des avions et à faciliter leur mouvement au niveau du hangar. M. Rakhroukh a aussi examiné le projet de réalisation des deux postes frontaliers entre l'Algérie et la Mauritanie, dont le taux d'avancement global des travaux s'élève à près de 98 %, soulignant la nécessité de respecter les délais de livraison fixés d'ici à la fin du mois d'octobre. Au terme de sa visite, le ministre a écouté un exposé sur l'étude du projet de construction de la route reliant Tindouf à Zouerate en Mauritanie, avant de donner le coup d'envoi des travaux d'entretien de la route communale n 8 sur une distance de 5 km, de la borne kilométrique 51 à la borne kilométrique 56 vers le poste frontalier algéro-mauritanien, le Chahid Mustapha Benboulaïd.

UNIVERSITÉ SAÂD DAHLAB DE BLIDA

Un projet de recherche algéro-tunisien pour réduire la pollution de l'environnement

Des journées d'études ont été organisées, lundi, à l'université Saâd Dahlab de Blida, pour discuter des derniers développements relatifs au projet de recherche algéro-tunisien, lancé l'année dernière, pour la découverte de technologies modernes susceptibles de réduire la pollution de l'environnement, a-t-on appris des responsables en charge du projet. Cette rencontre a vu la participation d'universitaires et chercheurs algériens et tunisiens impliqués dans ce projet de recherche visant à "découvrir des matériaux et des techniques modernes de nature à réduire la pollution générée

par les produits pharmaceutiques, classés en tête de liste des pollueurs environnementaux", a indiqué Mme Bensassia Nabila, cheffe du projet, côté algérien. Elle a assuré que les participants à ce projet, dont les recherches se poursuivront durant les deux prochaines années, ont "obtenu des résultats fort encourageants", soulignant que ces journées d'études de deux jours seront suivies par d'autres journées similaires prévues en Tunisie. "Durant cette rencontre, les participants au projet en question aborderont les derniers résultats de leurs recherches et études, visant à la découverte de techniques susceptibles de réduire la

pollution environnementale, parallèlement à l'échange d'informations sur ce sujet d'importance", a fait savoir Mme.Bensassia. Par ailleurs, la doyenne de la Faculté de technologie de l'université Saâd Dahlab, partie prenante dans ce projet de recherche, Khalida Boutemak, a fait part de la création d'un doctorat en génie de l'environnement, "dans le but d'étudier le sujet du projet, au vu de son impact sur le milieu environnemental et économique", soulignant la participation de trois étudiants doctorants à ce projet d'étude.

R E.

GICA

La cimenterie de Beni Saf dotée d'un filtre à manches de dernière technologie

La cimenterie de Beni Saf (Aïn Temouchent), relevant du Groupe Industriel des Ciments d'Algérie (GICA), a été récemment dotée d'un filtre à manches de dernière technologie, permettant de réduire sensiblement les émissions de poussières, a-t-on appris mardi auprès de ce groupe. L'usine a été dotée de ce filtre, qui réduit sensiblement les émissions de poussières par les cheminées de l'usine, en avril 2023, a indiqué le Directeur sécurité,

santé et environnement du groupe GICA, Abdelhalim Berriah, dans une déclaration à l'APS, en marge du Salon de la ransition énergétique et des énergies du futur (ERA 2023), qui se tient au Centre des Conventions d'Oran du 2 au 4 octobre en cours. Après la mise en service de cet équipement, l'ensemble des 13 cimenteries du Groupe GICA ont été dotées de filtres à manche, a-t-il souligné, ajoutant que ces équipements modernes ont permis d'optimiser les performances du système de fil-

tration au niveau des cimenteries du groupe GICA, en ramenant les émissions de poussières en dessous du seuil de 10mg/Nm3, toléré par les normes internationales en la matière. M. Berriah a, en outre, expliqué que le groupe GICA a engagé plusieurs actions en terme de protection de l'environnement contre les effets néfastes de l'industrie du ciment. Il s'agit, notamment, de la réalisation de plus de 130 projets environnementaux de

diverses natures, depuis 2010, de la mise en service de plus de 15 stations de traitement et d'épuration d'eaux usées industrielles au niveau de l'ensemble des filiales du groupe et de l'aménagement d'une douzaine d'aires de stockage et de tri sélectif des déchets au niveau de ces filiales, a déclaré le même responsable. Le Groupe GICA compte aujourd'hui 13 cimenteries réparties à travers le territoire national et représente environ 50% de parts du marché local du ciment, a-t-on rappelé.

Quotidien economique

Les Enjeux *Eco*

Edité par la SARL Les enjeux Eco Tel: 06 98165554

Gérant Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication Radji Zahir

Siège social 03,Rue Ali Boumendjel Square Port Said , Casbah email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 00170000003889 09

Impression Centre : SIA

Distribution Centre: les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81 Fax : 021 73 95 59 E-mail: agence.regie@anep.com.dz Programmation.regie@anep.com.dz

IL A REÇU HIER LE SG DE L'UGTA

Tebboune à l'écoute des travailleurs

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier mardi, le secrétaire général (SG) de l'Union générale des travailleurs algériens, Amar Takdjout. Plusieurs questions notamment le monde du travail et le climat social ont à l'ordre de cette audience qui s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Mohamed Ennadir Larbaoui.

Par Sirine R

Dans une déclaration à la presse, le SG de l'UGTA a affirmé que le débat a été large. «Nous avons abordé la situation des travailleurs que ce soit dans les sociétés économiques ou dans la fonction publique et je vais lui soumettre mes propositions dans les prochains jours», a-t-il déclaré. Le SG de l'UGTA a affirmé que le débat a porté également sur le climat social, le pouvoir d'achat et l'organisation de la société en général. «Sa parfaite connaissance de la situation interne du pays, que ce soit social, économique ou dans l'administration publique, est quelque chose de positif pour nous les travailleurs. Nous sommes pleinement disposés à coopérer pour apporter une valeur ajoutée à l'activité socio-économique dans notre pays», a-t-il affirmé. Le nouveau patron de la Centrale syndicale avait déclaré, en septembre der-

nier sur les ondes de la radio nationale «Chaîne II», rappelle-t-on, que les mesures prises pour améliorer du pouvoir d'achat des ménages étaient insuffisantes, sans un renforcement du contrôle du marché et la maîtrise de l'inflation. Pour Amar Takdjout, la question du pouvoir d'achat nécessite une réflexion approfondie, car «les augmentations accordées sont rapidement grignotées par l'inflation». Il a ainsi annoncé que son organisation présentera des propositions visant à améliorer la situation socioprofessionnelle des travailleurs. «Les mécanismes en vigueur visant à préserver le pouvoir d'achat s'avèrent insuffisants, nous avons l'intention de faire des propositions qui permettront de maîtriser les prix et préserver le train de vie des travailleurs», avait-il indiqué. Le secrétaire général de l'UGTA a également appelé les responsables à prendre en compte les préoccupations sociales

et professionnelles des travailleurs, en recommandant notamment une meilleure communication envers les citoyens pour rétablir la confiance et renforcer le Front intérieur. Par ailleurs, M. Takdjout avait invité les entreprises privées à respecter le droit des travailleurs à l'organisation et à la création de syndicats : «les dirigeants d'entreprises privées qui sont organisés en patronat doivent respecter les lois de la République et accorder aux travailleurs le droit de créer leurs propres syndicats». Il est à rappeler que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, accorde une importance capitale pour les travailleurs, tout en œuvrant à la préservation et renforcement de leur pouvoir d'achat. Des décisions «salutaires» ont été prises durant ces trois dernières années, en procédant à des augmentations salariales. Il a d'abord procédé à l'augmentation du SNMG à 20 000 DA et l'exonération de l'IRG sur les salaires de moins de 30 000

DA. Ensuite, le président Tebboune a ordonné le gouvernement pour l'augmentation des salaires à partir de 2022. Une décision qui a touché 2,8 millions fonctionnaires. «La décision du Président de la République d'augmenter les salaires au cours de 2023-2024 pour atteindre annuellement un seuil oscillant entre 4500 DA et 8500 DA en fonction des catégories, «toucheront 2,8 millions fonctionnaires et contractuels, alors que les augmentations dans le secteur économique seront fixées par les conventions collectives entre l'opérateur et le partenaire social», avait déclaré le ministre du Travail. L'augmentation des salaires en trois ans «sera de 47pc à 50 pc» sachant que son seuil variera entre 4500 DA et 8500 DA par an selon les catégories, a expliqué le ministre qui a cité à titre d'exemple l'augmentation salariale au profit des enseignants qui bénéficieront d'une revalorisation de près de 13.500 DA au cours des deux prochaines années.

LOI RELATIVE À LA PROTECTION DES TERRES DE L'ETAT Endiguer l'anarchie urbaine

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi a affirmé, mardi à Alger, que le projet de loi relatif à la protection et à la préservation des terres de l'Etat vise à "endiguer l'anarchie urbaine qui s'est exacerbée ces dernières années". Répondant aux interventions des membres du Conseil de la nation, lors d'une plénière présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil, consacrée au débat autour du projet de loi relatif à la protection et à la préservation des terres de l'Etat, le ministre a précisé que ce projet "exhaustif et complet" vise spécifiquement à "traiter la question de la protection des

terres de l'Etat, indépendamment de la question de la régularisation des situations précédentes traitées par d'autres textes". Concernant les terres appelées "terres Aarch", le ministre a expliqué que ce type de possession de terres est inclus dans le domaine privé de l'Etat et son exploitation se fait à travers des contrats de concession. Ce projet de loi inclura ces terres dans sa protection. A une question sur la police de l'urbanisme, M. Tabi a indiqué que ce corps serait bientôt créé, et ce suite à la promulgation du cadre juridique dans le cadre du projet de loi sur les procédures pénales en débat au Parlement,

soulignant que le texte réglementaire relatif à la police de l'urbanisme était en cours d'élaboration par les ministères de l'Habitat et de l'Intérieur. M. Tabi avait affirmé lors de sa présentation du projet de loi que ce texte s'inscrivait dans le cadre de "l'exécution des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant élaboration d'une loi pour la protection des terres de l'Etat et mettre fin au phénomène de leur appropriation illégale et exploitation par des tiers". Il a souligné que le texte propose "un nouveau cadre juridique régissant les mécanismes de protection et la préservation des terres de

l'Etat, et renforce ainsi le système juridique en vigueur en la matière", en vue de "définir les mécanismes de protection des terres de l'Etat contre toute appropriation illégale, ainsi que les règles applicables aux constructions et aux infrastructures érigées illégalement sur ces terres, outre les peines y afférents en cas de violation". Le texte prévoit le renforcement des mesures préventives pour protéger les terres de l'Etat, la lutte contre les constructions anarchiques, et le renforcement de la protection pénale ainsi que le droit pour les gestionnaires des terres de l'Etat à recourir au juge compétent en vue de prendre toutes les me-

sures nécessaires à leur protection. Le texte de loi définit les règles procédurales correspondant à la lutte efficace contre les voies de fait commises sur les terres de l'Etat, en identifiant les agents compétents pour examiner et constater les crimes prévus dans ce projet. Le texte de loi "réprime toute forme d'empiètement sur les terres de l'Etat ayant trait au champ de son application, par des peines privatives de liberté allant jusqu'à 15 ans d'emprisonnement et une amende pouvant atteindre 1.500.000 DA selon la gravité de l'acte commis et la qualité de son auteur.

R E.

PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2023

Hausse des recettes de l'Etat de près de 13%

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présenté, mardi à l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi de finances rectificative (PLFR) 2023, qui comprend des dispositions visant à prendre en charge les dépenses ordinaires supplémentaires induites par les mesures prises par les autorités publiques pour préserver le pouvoir d'achat des ménages, renforcer la sécurité alimentaire et appuyer le programme d'investissement public dans certaines wilayas. Présentant le projet de loi devant les membres de l'APN lors d'une plénière présidée par Brahim Boughali, président de l'institution, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Faïd a indiqué que le PLFR 2023 prévoyait une hausse des recettes budgétaires de l'Etat de près de 13%, pour atteindre près de 9.000 milliards (mds) de DA, et une augmen-

tation des dépenses à plus de 14.700 mds de DA (+6,7%). Au titre des transferts de crédits opérés à partir de la dotation "crédits non assignés", les autorisations d'engagement (AE) sont fixées à 1.651,97 mds de DA et les crédits de paiements (CP) à 1.373,42 mds de DA. Selon le ministre, ces données ont été établies sur la base des dernières prévisions affichées dans le plan à moyen terme (PMT 2023-2027) de la compagnie nationale Sonatrach, soit sur la base d'un prix de référence (fiscal) du baril de pétrole brut à 60 dollars et du prix du marché du baril de pétrole brut à 70 dollars, qui restent inchangés. Le projet de loi de finances rectificative 2023 prévoit également une hausse des recettes exceptionnelles à 1.410 mds de DA, dont 848 mds de DA proviennent de Sonatrach et 400 mds de DA des dividendes de la Banque d'Algérie.

Le PLFR prévoit aussi une hausse des exportations de biens, qui devraient atteindre en 2023 une valeur de 52,8 mds de dollars, soit une augmentation de 6,5 mds de dollars par rapport aux projections de la Loi de finances 2023, selon le ministre. Quant aux importations de biens, elles devraient atteindre 41,5 mds de dollars (+12,5%). S'agissant de la croissance économique, il est attendu en 2023 une croissance de 5,3%, contre 4,1% prévue dans la loi de finances initiale pour 2023, tirée principalement par le secteur des hydrocarbures (+6,1%). La croissance du PIB hors hydrocarbures se situe, quant à elle, à 4,9% dans le PLFR 2023. La commission des finances et du budget a souligné, dans son rapport préliminaire soumis par le rapporteur de la commission, Mahfoud Houas, la nécessité d'accélérer la numérisation du secteur des finances à travers un système

d'informations financier qui permette de disposer des bonnes données économiques et financières pour établir les prévisions dans les projets de lois de finances. Elle a également mis en exergue la nécessité de développer les compétences et les capacités des ressources humaines en matière de pensée stratégique, financière et administrative et d'améliorer la performance et la capacité d'initiative, tout en œuvrant à actualiser le système comptable qui permettra d'évaluer les dépenses de chaque programme et de définir son budget. La commission a également appelé à renforcer le système de contrôle au niveau des administrations et des services publics, à rationaliser les ressources budgétaires, avec l'élargissement de l'assiette fiscale et la maîtrise des dépenses publiques.

R E.

SONATRACH

Vers la solarisation de 80% des sites de production d’ici 2030

La Sonatrach compte solariser 80% de ses sites de production d’ici 2030, a indiqué Khanfer Youcef, Directeur central des ressources nouvelles au niveau de l’entreprise. « Dans le cadre de notre plan pour décarboner (réduction des émissions de CO2) notre secteur d’activité vise à atteindre progressivement la plus basse empreinte carbone, nous nous sommes fixés l’objectif de solariser 80% de nos sites de production d’ici 2030 », a-t-il indiqué, dans une déclaration à l’APS en marge du Salon international de la transition énergétique et des énergies du futur (ERA 2023), qui se tient au Centre des conventions d’Oran du 2 au 4 octobre en cours. S’agissant des objectifs à court terme, M. Khanfer a fait savoir que 5 centrales photovoltaïques seront installées dans différents sites de production situés au sud du pays, ajoutant que les capacités à installer à court et moyen terme dépassent les 100 mégawatt (MW). La décarbonation du secteur passera également par la réduction du torchage, a-t-il souligné, ajoutant que la démarche de Sonatrach se matérialisera sur plusieurs phases, passant en premier lieu par la réduction du torchage de gaz et du torchage de routine, avec un objectif zéro torchage à l’horizon 2030. S’agissant des projets de production d’hydrogène vert, il a fait savoir que Sonatrach travaille sur des projets pilotes de production, en collaboration avec ses partenaires. « Ces projets pilotes permettront à Sonatrach de préparer une seconde phase, avec des projets semi industriels qui seront pris en charge et permettront d’alimenter et décarboner nos installations pétrochimique », a-t-il souligné. « Des projets relatifs à l’exportation d’H2 vert vers l’Europe sont, par ailleurs, en cours d’études prenant en compte les aspects production, transport et commercialisation », a-t-il encore affirmé.

DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROGÈNE VERT

Lancement de plusieurs initiatives pour concrétiser la stratégie nationale

Le Commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Noureddine Yassaa, a affirmé, mardi à Alger, que plusieurs mesures ont été prises en vue de concrétiser la stratégie nationale du développement de l'hydrogène vert et pour faire de l'Algérie un centre régional de production et d'importation de cette énergie et de ses dérivés.

Par R E.

Il a précisé, dans une déclaration à la radio nationale, que « nous veillons à faire de l’Algérie un centre régional, en œuvrant à concrétiser la feuille de route du développement de l’hydrogène, notamment en créant de nouvelles filières dans ce domaine au niveau des secteurs de l’Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, ainsi qu’un plan de réalisation de quatre projets pilotes avec des partenaires étrangers ». Noureddine Yassaa a également indiqué qu’il existe des programmes de formation avec des agences internationales en vue de former les compétences algériennes dans le domaine du développement de l’hydrogène vert. Il a souligné à ce propos que l’Algérie a actuellement une vision claire pour le déve-

loppement de l’hydrogène vert et que tous les rapports indiquent qu’elle possède un plan et un programme pour développer cette énergie, outre les autres avantages dont elle dispose dans ce domaine. Il a affirmé que « l’enjeu est désormais de produire l’hydrogène vert et ses dérivés à l’instar de l’ammoniac, utilisé dans la fabrication d’engrais au moindre coût », ajoutant que le développement des énergies renouvelables s’inscrit également dans le cadre du développement de l’économie nationale. Par ailleurs, M. Yassaa a souligné que la stratégie nationale dans le domaine de la transition énergétique reposait sur l’efficacité énergétique, la sobriété énergétique, le développement des sources d’énergie renouvelable et la promotion de l’hydrogène vert, ajoutant que « la maîtrise de l’utilisation et de la consommation d’énergie est une priorité, étant donné qu’il y a une aug-

mentation de la consommation chaque année, notamment dans les secteurs de l’urbanisme, des services, des transports et de l’industrie ». Tous les efforts visent à stabiliser la consommation et à accélérer la concrétisation des projets d’énergies renouvelables afin de réaliser un équilibre entre les énergies renouvelables et les énergies fossiles, outre le développement de l’hydrogène vert, a-t-il ajouté. Concernant l’utilisation de l’énergie solaire dans l’éclairage public, le même responsable a indiqué qu’à travers l’évaluation effectuée par le CEREFÉ, il a été constaté "un grand développement dans le domaine de l’éclairage public utilisant l’énergie solaire, avec plus de 125.000 éclairages publics fonctionnant à l’énergie solaire réalisés au niveau national".

L’ALGERIAN ENERGY COMPAGNY (AEC)

Des études pour produire l’hydrogène vert au niveau des stations de dessalement d’eau

L’Algerian Energy compagny (AEC), filiale détenue à 100 % par le groupe Sonatrach, a entamé des études de pré faisabilité pour l’introduction de la production de l’hydrogène vert à partir des stations de dessalement d’eau de mer (SDEM), a-t-on appris du Directeur de développement de cette entreprise, Zaamiche Sofiane. L’hydrogène sera produit au sein des stations de dessalement, selon un principe d’électrolyse, consistant à séparer l’atome d’hydrogène de l’atome d’oxygène, a-t-il expliqué, dans une déclaration à l’APS, en marge du Salon international de la transition énergétique et des énergies du futur

(ERA 2023), qui se tient au Centre des conventions d’Oran du 2 au 4 octobre en cours. "L’hydrogène sera récupéré sous forme de gaz et sera utilisé dans la production de l’énergie électrique, via des batteries à combustion", a-t-il précisé. En effet, les SDEM ont un débit de production principal, qui est divisé en deux, 45% destinés à l’alimentation en eau potable, après sa reminéralisation, et 55% sont rejetés à la mer, après un processus de dilution, conformément aux normes internationales pour la protection de l’environnement, a-t-il encore fait savoir.

"L’approche de l’AEC consiste à exploiter le débit de 55% des rejets pour produire l’hydrogène vert ", a expliqué M. Zaamiche, ajoutant que l’AEC, qui dispose d’un parc important de SDEM, étudie les possibilités de les exploiter pour la production de l’hydrogène vert, qui servira à la production de l’énergie électrique. Ce même responsable a rappelé que l’AEC dispose de 14 stations de dessalement d’eau de mer en exploitation, avec un volume de production de 3,72 millions de m3/jour, soit 1,3 milliard de m3 par année, en plus de 5 autres SDEM en cours de réalisation.

R E.

FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE

Les réassureurs appelés à s’impliquer davantage

Le directeur général de la Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA) et président en exercice de l’Organisation africaine des assurances (OAA), Cherif Benhabiles, a appelé les compagnies de réassurance en Afrique à contribuer davantage dans le financement des infrastructures dans les pays du continent. M. Benhabiles intervenait à l’occasion du 27ème Forum de la réassurance africaine qui se tient du 30 septembre au 5 octobre à Tunis, ayant pour thème : "L’industrie de la réassurance en Afrique peut-elle soutenir une Afrique autofinancée ?", selon un communiqué de la CNMA publié lundi. Tout en tirant la sonnette d’alarme sur le déficit d’infrastructures du continent, il a considéré que les questions de la croissance et du développement durables ne peuvent être abordées sans la question des

infrastructures. A ce titre, M. Benhabiles a considéré que les réassureurs qui sont parmi les plus grands investisseurs du monde, avec d’énormes fonds à leur disposition, ont un rôle à jouer dans le financement du développement des infrastructures, rappelant que "le marché africain de la réassurance a connu une croissance significative au cours des deux dernières décennies soutenues par une croissance économique saine, un environnement réglementaire amélioré et l’introduction de produits nouveaux et innovants". "Il est possible d’engager et d’inciter les compagnies de réassurance à financer le développement à travers le continent. Certaines de ces compagnies de réassurance reposent sur des bases de capital substantielles, qui pourraient être utilisées pour investir dans un fonds de développement pour le continent, au lieu de soldes de tré-

sorerie placés dans des investissements à l’étranger", soutient-il. "Les primes de réassurance sur le continent ont considérablement augmenté au fil des ans. Malheureusement, ces fonds ne contribuent pas actuellement de manière significative au financement des déficits d’infrastructures de l’Afrique", a-t-il fait remarquer. Le président de l’OAA a insisté également sur les obstacles associés à l’investissement en Afrique, tels que la gouvernance, les défis réglementaires et de conformité, l’instabilité politique, la pauvreté et la corruption, et les difficultés cycliques liées aux devises, "ce qui a laissé le continent fortement dépendant de l’aide étrangère". Ainsi, un changement de paradigme dans le développement économique de l’Afrique est "nécessaire" pour permettre l’indépendance économique du continent,

y compris pour le financement de ses projets d’infrastructures, selon M. Benhabiles cité dans le communiqué de la CNMA. Lors du 27ème Forum de la réassurance africaine, présidé par M. Benhabiles, les participants examineront plusieurs thématiques liées au rôle de l’industrie de la réassurance en Afrique dans le financement du développement, telles que le niveau actuel des investissements et la potentialité pour le secteur de l’assurance et de la réassurance de s’impliquer dans des partenariats public/privé dans le but de renforcer les projets de développement des infrastructures, les défis réglementaires et les incitations, les défis possibles auxquels les réassureurs peuvent être confrontés lorsqu’ils investissent en Afrique, le lien entre l’investissement dans les projets d’infrastructure et les critères ESG (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

SONATRACH

Le nouveau PDG dévoile sa feuille de route

Le nouveau PDG de Sonatrach a présenté les principaux axes de sa feuille de route de développement de la chaîne de valeur de la compagnie. Dans un communiqué rendu public hier par Sonatrach, Rachid Hachichi s'est engagé à poursuivre les efforts de la compagnie pour le renouvellement des réserves pétrolières et gazières pour remplacer les quantités déjà consommées et garantir la pérennité de la société.

Par Sirine R

Aussi, ajoute la même source, à développer la production de gaz, de pétrole, de condensateurs, de GPL et les activités de raffinage et de liquéfaction du gaz. « M. Hachichi a présenté les principaux axes de la feuille de route de développement de la chaîne de valeur de Sonatrach, en tête le renouvellement des réserves pétrolières et gazières de l'Entreprise et le développement de la production qui constitue l'épine dorsale indispensable à l'approvisionnement des unités de raffinage, de liquéfaction et de pétrochimie, tout en mettant l'accent sur le développement des activités de transport par canalisations et navires et de l'activité commercialisation pour valoriser les ventes en vue de maximiser la valeur ajoutée. Il a également souligné le rôle du partenariat comme axe stratégique pour le groupe », indique la compagnie dans son communiqué. Ainsi, le nouveau patron de Sonatrach s'est engagé à réaliser l'ensemble des objectifs du groupe concernant les besoins du marché national en énergie et pour concrétiser les engagements de l'Algérie à l'international : « M Rachid Hachichi a tenu à remercier le Prési-

dent Tebboune de la confiance qu'il lui a témoignée, tout en s'engageant à ne ménager aucun effort pour réaliser les objectifs de SONATRACH visant à répondre aux besoins du marché national en énergie et de tenir les engagements internationaux du pays » lit-on dans le communiqué. Dans son intervention, le Président et le Directeur Général ont insisté sur l'importance de revaloriser l'élément humain et de le faire progresser à la hauteur des enjeux stratégiques de Sonatrach. Pour rappel, M. Rachid Hachichi, né en 1964, est titulaire d'un brevet d'ingénieur d'État promotion 1987 de l'Institut National des Hydrocarbures et de la Chimie. Il possède 36 ans d'expérience au sein de la Sonatrach, et a occupé plusieurs postes et responsabilités liés à l'activité amont dans les Etats du sud (27 ans) ainsi qu'au niveau central (9 ans). Il a dirigé la gestion du complexe Sonatrach en 2019. S'exprimant lors de la cérémonie d'installation, tenue au siège de la Direction générale de Sonatrach en présence de cadres du ministère de l'Energie et des Mines et du Groupe, le ministre Mohamed Arkab a salué les compétences de M. Hachichi et son "riche" parcours

dans le domaine au sein du Groupe, ayant déjà occupé le poste de PDG de Sonatrach, le félicitant pour la confiance placée en lui par le Président de la République. « Ce changement opéré à la tête de l'un des principaux établissements nationaux vient insuffler un nouvel élan au Groupe, eu égard aux défis de l'heure », a soutenu Arkab. A l'occasion, le ministre a rappelé les principaux objectifs des pouvoirs publics à travers Sonatrach, qui ont pour but de « mettre en avant de nouvelles ressources d'hydrocarbures et leur mettre en place un programme de développement, d'exploitation, de production et de valorisation via le développement de l'industrie manufacturière ». Dans le même sillage, M. Arkab a expliqué qu'il s'agissait également d'« augmenter la production nationale, créer des postes d'emploi, réaliser de nouvelles découvertes, développer les gisements et le raffinage et renforcer les capacités de l'Algérie en matière d'exportation, en comptant sur les compétences algériennes et les jeunes, l'objectif étant de consolider l'économie nationale et participer à la transition énergétique de notre pays ».

SELON LA BANQUE AMÉRICAINE CITIGROUP

Le prix du pétrole pourrait s'effondrer à 70 \$ le baril en 2024

Alors que les analystes ne s'attendent pas à de nouvelles coupes dans les quotas de production des pays de l'Opep+, la banque de Wall Street estime que le changement de la trajectoire des cours de brut reflétera « l'arrivée de plus de pétrole sur le marché ». Le baril de Brent, qui sert de prix de référence pour une grande partie de la production pétrolière mondiale, pourrait s'effondrer à environ 70 dollars en 2024, en raison notamment d'un excédent attendu de l'offre, a estimé la banque américaine Citigroup, ce lundi 2 octobre. « Le changement de la trajectoire des cours de brut reflétera l'arrivée de plus de pétrole sur le marché l'année prochaine », ont déclaré les analystes de la banque de Wall Street dans un rapport trimestriel sur les perspectives du marché pétrolier. « Des prix plus élevés à court terme pourraient entraîner une baisse plus importante des prix l'année prochaine », ont-ils ajouté. Les prévisions de Citigroup sont semblables à celles du négociant en énergie Gunvor qui avait estimé en septembre dernier que les prix du pétrole

pourraient effacer leurs gains réalisés depuis fin juin dernier, durant les six prochains mois, en raison de l'affaiblissement de la demande qui prendrait le pas sur les réductions volontaires de production des pays exportateurs de l'Opep+. « Il existe un risque de correction significative au cours du quatrième trimestre 2023 ou des trois premiers mois de l'année prochaine, et le baril de Brent pourrait chuter à 71 ou 72 dollars au cours des six prochains mois. C'est tout à fait possible, même si les fondamentaux et les équilibres ne changeront pas beaucoup », avait souligné le groupe de négoce pétrolier. Les prix du brut ont enregistré une remontée spectaculaire depuis les creux du printemps, avec une hausse cumulée de plus de 30% sur les trois derniers mois. Ce gain est essentiellement lié aux anticipations de déficit de l'offre, l'Arabie saoudite et la Russie (les deux leaders de l'Opep+) ayant réduit leur production pour soutenir les cours du baril. Durant la semaine écoulée, les cours du brut ont cependant chuté de plus de 3,5 %, sous l'effet combiné des déclarations de l'Agence internationale

de l'énergie (AIE) relatives à une « fin imminente du pic de la demande mondiale » de pétrole et de la hausse du dollar américain. Les cours ont, cependant, amorcé une nouvelle hausse au début des échanges matinaux de ce lundi 2 octobre, avec les prévisions du marché faisant état d'une hausse de la demande de brut, liée à l'arrivée précoce de la saison hivernale dans certains pays. À 06 h 33 GMT, les cours des contrats à terme sur le brut de référence mondiale Brent, pour livraisons en décembre, ont augmenté de 0,5 %, soit 46 cents, à 92,69 dollars le baril. Les contrats à terme sur le brut américain West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en novembre, ont aussi progressé de 0,6 %, soit 55 cents, à 91,33 dollars le baril. Le PDG du géant pétrolier italien Eni, Claudio Descalzi, a déclaré, dans un entretien accordé ce lundi à Bloomberg TV, qu'il est « peu probable que les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés renforcent leurs réductions de production » lors de leur prochaine réunion prévue le 4 octobre.

Par R E/Agence

SALON INTERNATIONAL DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE

Une délégation d'ALNAFT à Abou Dhabi

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) prend part, du 2 au 5 septembre courant, au Salon International petroleum exhibition & conférence « ADIPEC », qui se tient à Abou Dhabi (Emirats arabes unis), a-t-elle indiqué mardi dans un communiqué. L'évènement constitue « le plus grand salon international dédié à l'industrie pétrolière et gazière », a expliqué la même source, relevant que ce salon attire des participants du monde entier, notamment « des représentants gouvernementaux, des entreprises énergétiques, des experts techniques et des investisseurs ». Il offre « une plateforme unique pour le partage de connaissances, la mise en réseau et la promotion », a-t-elle souligné. Au cours de sa participation, la délégation d'ALNAFT, conduite par le président du comité de direction de l'Agence, Mourad Beldjehem, a rencontré des représentants des compagnies énergétiques internationales et des investisseurs à l'effet de discuter « des opportunités de partenariats dans les projets de recherches et exploration des hydrocarbures en Algérie ». La participation d'ALNAFT à l'ADIPEC, vise selon le communiqué – « à promouvoir le domaine minier hydrocarbures algérien, en mettant en avant ses atouts et son attractivité sur le plan légal et réglementaire, notamment, est-t-il souligné » l'amélioration perceptible de l'environnement des affaires « Doing business », ainsi que les simplifications du système fiscal offrant des incitations appréciables ».

R E.

PÉTROLE

Le baril de Brent à 90,58 dollars mardi à Londres

Les cours du pétrole baissaient légèrement mardi lestés par des prises de bénéfices et le contexte d'aversion pour le risque défavorable au brut. Le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, perdait 0,14% à 90,58 dollars, peu après avoir glissé sous les 90 dollars le baril pour la première fois depuis début septembre. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en novembre, baissait de 0,07% à 88,76 dollars. Depuis jeudi, les deux références mondiales de l'or noir ont perdu plus de 5%. Côté gaz naturel, le contrat à terme du TTF néerlandais, considéré comme la référence européenne, évoluait à 37,12 euros le mégawattheure (MWh), en baisse d'environ 5,63%. Depuis la clôture de vendredi, le TTF a chuté de plus de 11% "en raison du temps chaud de l'automne en Europe et de la faible demande qui en découle", expliquent des analystes. "Nous nous attendons à des prix bas au cours de la période à venir, jusqu'à ce que le temps soit plus froid" et que la demande en chauffage augmente, poursuivent-ils.

MASCARA

Des mesures d'urgence pour améliorer l'approvisionnement en eau potable

Des mesures d'urgence ont été prises pour améliorer l'approvisionnement en eau potable dans les communes de la wilaya de Mascara, a indiqué dimanche un communiqué de la cellule de communication de la wilaya.

Selon le même communiqué, ces mesures ont été prises, samedi soir lors d'une réunion pour examiner et débattre de la situation actuelle de l'alimentation en eau potable dans la wilaya et faire le point sur l'état des projets du secteur de l'hydraulique, en présence du Secrétaire général du ministère de l'Hydraulique, Omar Bougueraoua, du wali Farid Mohammadi, des directeurs généraux de l'Agence nationale des barrages et transferts, de l'Algérienne des Eaux (ADE), de l'Office nationale de l'assainissement et de l'Office national de l'irrigation et du drainage.

Ces mesures d'urgence visent à donner un coup d'accélérateur aux projets de réalisation de deux réservoirs d'eau, d'une capacité globale de 21.000 mètres cubes dans les communes de Sig et de Ras El Aïn Amirouche pour les livrer avant la fin de l'année en cours ou, à défaut, au début de l'année prochaine au maximum.

Parmi ces mesures, le Secrétaire général du ministère de l'Hydraulique, Omar Bougueraoua, a ordonné d'achever la réalisation des projets de réhabilitation des stations de pompage d'eau potable de la wilaya, avant la fin janvier de l'année prochaine.

Le chef de l'exécutif de la wilaya, quant à lui, a sommé les services de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de renforcer les stations de pompage par de nouvelles pompes de réserves, ainsi que par des pièces de rechange pour permettre une intervention rapide en cas de panne, selon le communiqué.

Le wali a fait observer, au cours de cette réunion, que le renouvellement du canal d'adduction d'eau potable, de diamètre 600 millimètres, assurant l'approvisionnement de la commune de Mohammadia est la solution la plus appropriée et définitive au problème de l'érosion de ce canal, qui a entraîné des fuites d'eau. Par ailleurs, M. Bougueraoua a révélé, au cours de cette rencontre, le lancement d'un marché pour le projet d'enlèvement des boues du barrage de Fergoug, avec le choix de l'entreprise, pour un délai de 24 mois, indiquant que la réalisation du projet de dévasement du barrage de la commune de Bouhanifia, dont le taux d'avancement des travaux atteint actuellement 34 pc, sera achevée d'ici la fin de l'année prochaine. Le même responsable a également déclaré que la station de traitement des eaux usées de la commune de Mahammadia sera mise en service, le 1er novembre prochain, à l'occasion de la commémoration du 69e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale, selon le communiqué. La rencontre a été tenue sur convocation du wali, Farid Mohammadi, afin de trouver des solutions urgentes à la situation d'approvisionnement de la wilaya en eau potable et donner un coup d'accélérateur aux projets du secteur de l'hydraulique dans la région.

TLEMCCEN

Nouveaux projets de créations et d'extension de périmètres irrigués

La wilaya de Tlemcen vient de bénéficier de plusieurs projets de création et d'extension de périmètres irrigués, a-t-on appris lundi de la directrice des Ressources en Eau. Aouali Ould Yerou a indiqué à l'APS que ces projets concernent l'aménagement du périmètre irrigué "Tafna-Isser" sur une superficie de 6.490 hectares, répartis entre 4.776 ha, à partir du barrage Sekkak, dans la commune de Aïn Youcef, dont les travaux sont en cours, de même que 1.714 ha du barrage de Hammam Bougherara, dont les travaux ont été achevés, sachant que ce périmètre sera irrigué à partir des deux barrages, avec un volume de 18 millions de mètres cubes d'eau par an.

La wilaya a également bénéficié d'un projet d'aménagement du périmètre irrigué de Maghnia sur une superficie de 4.520 ha, qui sera approvisionné en eau à partir du barrage de Hammam Bougherara, par la réalisation d'un réseau de conduites sur une distance de 18 km, de même qu'un autre projet pour la réalisation d'une extension supplémentaire du même périmètre irrigué, d'une superficie estimée à 2.500 ha, avec le même système d'irrigation, selon la même source.

Ces projets comprennent aussi l'aménagement du système d'irrigation du périmètre des communes de Boukanoun et M'sirda Fouaka (200 ha), dans



le cadre du Fonds national des eaux, ainsi que la réalisation d'un forage d'une profondeur de 250 mètres pour approvisionner ce périmètre avec environ 1,5 million de mètres cubes/an, selon cette responsa-

ble. Mme Ould Yerou a ajouté qu'il existe un autre projet pour la réalisation de 5 forages profonds, totalisant 3.000 mètres linéaires, répartis entre les communes de Beni Boussaïd (2), Sidi Medjahed (1) M'sirda

Fouaka(1) et Souani (1). Cette direction effectue, en outre, une opération de sensibilisation, en coordination avec les services agricoles de la wilaya, incitant les agriculteurs à créer des associations pour gérer ces puits, équipés d'électricité et de bassins, dans le but d'organiser des séances d'irrigation entre eux, selon la même responsable.

La surface irriguée de la wilaya de Tlemcen est estimée à 37.000 ha, selon Mme Ould yerou, qui a indiqué que sa direction a procédé à l'octroi de plus de 1.700 autorisations de fonçage de puits, depuis le début de l'année 2022, date d'ouverture du guichet unique assurant le traitement des dossiers.

MEDEA

Formation sur la gestion des périmètres irrigués au profit d'ingénieurs agronomes africains

Un cycle de formation sur la gestion des périmètres agricoles irrigués et l'adaptation à la rareté de l'eau est organisé à l'Institut technologique spécialisé dans la formation agricole (ITSFA) de Takbou (Médéa) au profit d'ingénieurs agronomes issus de 13 pays africains, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Quinze ingénieurs agronomes venus du Togo, Benin, Iles Comores, Burundi, République centrafricaine, Iles Maurice, Tchad, Côte d'Ivoire, Sénégal, Rwanda, Cameroun, Tunisie, ainsi qu'algériens prennent part à ce cycle de formation initié conjointement par

le Fonds arabe d'assistance technique pour les pays d'Afrique relevant de la ligue arabe, l'Union africaine et le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a fait savoir le DSA, Kaddour Aid.

L'organisation de ce cycle de formation, entamé dimanche, vise à renforcer les liens de coopération entre les pays africains dans le domaine de la gestion des périmètres irrigués et la valorisation des ressources hydriques locales. La formation a aussi pour objectif la multiplication des échanges en matière d'informations techniques en mesure d'apporter des solutions aux problèmes de la rareté de l'eau et ses

répercussions sur l'activité agricole, a expliqué, pour sa part, la directrice de la formation et de l'innovation au niveau du ministère de l'Agriculture et du développement rural, Mme Fatiha Leila Baouche.

Elle a ajouté que cette formation, d'une durée de dix jours vise également "d'améliorer davantage le niveau de compétence des ingénieurs agronomes présents grâce aux échanges d'informations et d'expériences qu'elle offre, de s'informer sur les bonnes pratiques d'irrigation et d'acquérir de nouvelles connaissances techniques qui leur permettent de gérer les problèmes liés au manque d'eau".

M'SILA

Plus de 3 milliards DA pour la concrétisation d'un programme de développement dans le secteur des ressources en eau

La wilaya de M'Sila a bénéficié d'un programme de développement dans le secteur des ressources en eau pour un budget de 3,42 milliards de dinars, a-t-on appris dimanche dans un communiqué émanant des services de la wilaya. Le programme comprend plusieurs opérations dans le secteur des ressources en eau au service des citoyens à travers plusieurs régions de la wilaya, a précisé la même source faisant état de la réservation d'un montant de 2,9 milliards DA comme programme

complémentaire de rattrapage pour le renforcement de l'alimentation en eau potable dans la commune d'Ain El Melh au sud de M'Sila et l'étude de renforcement du raccordement en eau potable à travers 8 communes à savoir Bou Saâda, Ben Srour, Ouled Slimane, Mohamed Bou diaf, Oultème, El Hamel, Zerzour et Ouled Sidi Brahim. Il sera procédé également à la réalisation d'une infrastructure d'assainissement et d'un réseau d'assainissement pour l'hôpital mère-enfant et la cité Mitar dans

la commune de Bou Saâda, en plus de la réalisation de l'extension et la rénovation des infrastructures d'assainissement et le réseau d'assainissement des communes de Hammam Dalaâ et M'Sila, ainsi que le projet de protection du nouveau pôle urbain au chef-lieu de wilaya contre le danger des inondations, selon le communiqué. Une enveloppe financière de 500 millions de dinars a été mobilisée pour la réalisation, l'équipement et le raccordement au réseau électrique de 20 forages à travers le territoire de

la wilaya, a fait savoir la même source.

Le programme intervient suite aux demandes exprimées par les autorités de la wilaya lors de la dernière visite du ministre de l'Hydraulique Taha Derbal dans la wilaya le mois d'avril dernier durant laquelle il a affirmé que les pouvoirs publics veillent à poursuivre la concrétisation des procédures possibles pour appuyer la wilaya par des projets de développement vitaux au service des citoyens.

Le procès Google, heure de vérité de l'antitrust aux Etats-Unis

Le procès qui s'est ouvert à Washington contre Google pour abus de position dominante est le premier de cette envergure depuis celui de Microsoft, il y a vingt-cinq ans. Un test alors que le Congrès rechigne à réguler en amont.

Véronique Le Billon

« **U**nited States v. Google LLC », le grand procès qui s'est ouvert le 12 septembre à Washington, peut déjà être qualifié d'histoire : c'est la première fois depuis un quart de siècle et le procès Microsoft qu'un grand groupe américain doit se défendre contre des accusations d'abus de position dominante par le gouvernement fédéral. Depuis l'adoption du Sherman Antitrust Act en 1890, une dizaine de batailles judiciaires ont forgé le profil de « corporate America », de la Standard Oil à l'US Steel en passant par AT&T ou IBM. « Ces affaires sont presque toujours dirigées contre des entreprises de haute technologie qui contrôlent un secteur clé de l'économie et, qu'elles soient gagnées ou perdues, elles déterminent ce à quoi ressemblera notre société à l'avenir », rappelait en amont du nouveau procès un apôtre de la concurrence, Matt Stoller, expert au sein du cercle de réflexion American Economic Liberties Project. Le procès Google ne suscite pourtant pas la même électricité médiatique qu'il y a un quart de siècle. Comme l'illustre Jessica Lessin, baromètre de la Big Tech et fondatrice du site The Information : « Ecoutez n'importe quelle conversation dans la Silicon Valley et vous entendrez parler de grands modèles de langages, de budgets pour les développeurs d'OpenAI, du marché des introductions en Bourse et de savoir si quelqu'un est allé à l'événement Apple. En revanche, vous n'entendrez pas parler du plus grand procès antitrust intenté par le gouvernement depuis trente ans, celui qui oppose Google au ministère de la Justice. » Du Gilded Age à l'ère numérique Avec de mul-

tiples raisons, analyse-t-elle : Google n'est plus qu'une entreprise puissante parmi beaucoup d'autres, le procès se concentre sur un périmètre malgré tout limité (le moteur de recherche) et le groupe de Mountain View a beaucoup œuvré pour paraître « plus sympathique, plus aimable et plus respectueux des consommateurs » que ses concurrents. Un grand procès peut-il ranimer la flamme pro-concurrence aux Etats-Unis ? Thomas Philippon, professeur à l'université de New York NYU, avait fait la démonstration du « grand retournement » de situation (« The Great Reversal »), ou comment les Etats-Unis étaient passés d'un régime de concurrence acharnée, qui garantissait des prix bas, à un système verrouillé, où l'Europe plus régulatrice était finalement devenue le meilleur allié du consommateur. Pour assurer une saine concurrence, il faut deux choses, rappelait la sénatrice démocrate Amy Klobuchar dans son ouvrage récent « Antitrust » (Knopf éd., 2021), soustrait « s'attaquer au pouvoir des monopoles, du Gilded Age [l'âge d'or des premières grandes fortunes industrielles aux Etats-Unis, à la fin du XIXe siècle] à l'ère numérique » : « Une réglementation intelligente et l'application de la législation antitrust. » Le Congrès a affiché son ambition, avec de multiples auditions et enquêtes. Mais la vaste offensive promise il y a trois ans pour dissuader les pratiques anticoncurrentielles dans le secteur, comme la préférence pour ses propres produits sur les plateformes, est restée lettre morte jusqu'ici, malgré un soutien bipartisan en commission. Et c'est paradoxalement un démocrate, le chef de la majorité du Sénat, Chuck Schumer, qui bloque pour l'instant l'accès de ces textes à la séance plénière. Au lendemain de l'ouverture du procès de Google, le sénateur de New York recevait d'ailleurs le PDG de sa maison mère (Alphabet), Sundar Pichai, dans une réunion privée avec tous les dirigeants de la Big Tech (d'Elon Musk à Mark

Zuckerberg), pour parler avec les élus « des opportunités et des défis » de l'intelligence artificielle. « Une cocktail party », a raillé une association. En tout cas, un nouveau chantier alors que le Congrès n'a déjà pas géré les dossiers plus anciens de la responsabilité des plateformes (section 230) ou de TikTok. Mouvement de balancier Du côté des agences fédérales – le pouvoir exécutif –, le mouvement de balancier est engagé : Joe Biden, qui veut redonner du pouvoir aux consommateurs, a nommé deux partisans d'une rénovation profonde des règles de concurrence, Lina Khan à la Federal Trade Commission (FTC) et Jonathan Kanter à la division antitrust du ministère de la Justice (DoJ). A coups de plaintes, d'enquêtes et de nouvelles lignes directrices, ils testent leur doctrine qui doit s'adapter à l'économie numérique. Mais sans avoir encore réalisé de réelle percée. Reste le pouvoir judiciaire en aval de la politique de concurrence. « Sans les bonnes personnes, l'application de la législation antitrust est vouée à l'échec ou à l'impuissance », juge la sénatrice Amy Klobuchar à propos des hauts fonctionnaires et des juges – une manière, d'ailleurs, de dire que tout s'interprète aux Etats-Unis, comme l'ont effectivement montré les juges de la Cour suprême. Au-delà des dossiers, le poids du juge a de fait souvent été central dans les grands procès de concurrence aux Etats-Unis. En 1982, Harold Greene avait cassé le monopole de l'opérateur téléphonique AT&T, pour modifier en profondeur le marché des télécoms. A l'inverse, le juge Thomas Penfield Jackson, qui officiait dans le procès Microsoft, avait été critiqué pour sa partialité – et Microsoft avait obtenu sa revanche en appel. Pour le juge Amit Mehta, qui décidera du sort de Google, l'histoire n'est pas encore écrite.

SOURCE/ Les Echos

L'UE conteste le régime fiscal belge des multinationales

Les exonérations fiscales accordées par la Belgique à des sociétés faisant partie de groupes multinationaux constituent bien un régime d'aides illicite : ce sont les conclusions du tribunal de l'UE, mercredi, concernant un feuillet de sept ans.

Une décision qui vient couronner l'une des batailles les plus féroces menées par la commissaire européenne à la concurrence Margrethe Vestager - aujourd'hui en congé sans solde pour cause de candidature à la présidence de la Banque européenne d'investissement. En 2016, la Commission européenne avait jugé que les avantages accordés par le Plat pays à des multinationales représentaient une distorsion de concurrence vis-à-vis des plus petits acteurs. Elle avait sommé la Belgique de récupérer quelque 700 millions d'euros d'impôts impayés. Parmi les groupes concernés ne se trouve aucune entreprise hexagonale. Y figurent le brasseur belgo-brésilien AB InBev, le groupe britannique pétrolier BP, le chimiste allemand BASF et le groupe belge de télécoms Proximus. Et encore les géants Pfizer, Celio et Bridgestone.

Avantage fiscal

La pratique incriminée, remplacée depuis par un autre dispositif moins polémique, permettait de déduire des revenus dits « ex-

cédentaires » de la base imposable en Belgique d'une société appartenant à un groupe international. Il s'agissait des bénéfices enregistrés dans les comptes de l'entité belge du groupe, mais censés découler de sa dimension multinationale. Cela avait permis aux sociétés de diminuer de 50 %, voire plus, leurs bases comptables et d'ainsi réduire drastiquement leurs impôts en Belgique. Un avantage jugé anticoncurrentiel par Bruxelles. Coup de théâtre : de complexes subtilités juridiques avaient amené, en février 2019, le tribunal de l'UE, saisi par la Belgique, à annuler cette décision du gendarme européen de la concurrence. Saisie sur pourvoi, la Cour de justice avait, à son tour, annulé, deux ans plus tard, l'arrêt du tribunal, estimant que la Commission avait établi à juste titre l'existence d'un régime d'aides d'Etat. La Cour avait ensuite renvoyé l'affaire devant le tribunal pour qu'il statue à nouveau sur la qualification de ce régime en tant qu'aide d'Etat. C'est désormais chose faite avec l'arrêt publié mercredi.

Il donne raison à la Commission de A à Z et réhabilite son analyse de 2016, selon laquelle le régime belge viole les règles européennes en matière d'aides d'Etat et constitue bien un avantage fiscal. « Le tribunal rejette tous les arguments avancés par la Belgique pour contester la décision de la Commission, notamment en ce qui concerne le financement du régime en cause par des ressources d'Etat ou la prétendue non-prise en compte des règles fiscales applicables en Belgique », pointe-t-il dans un communiqué.

L'affaire Apple très attendue

Comme le régulateur bruxellois l'avait dit, il considère que le régime fiscal belge introduit des traitements différenciés entre entreprises. Il exclut notamment les groupes qui n'effectuent aucun investissement en Belgique. Cela pourrait être la fin de l'histoire, même s'il n'est pas impossible, sur le plan procédural, qu'un nouveau pourvoi soit formé contre l'arrêt rendu mercredi - mais qui serait limité aux questions de droit.

Si dans ce dossier, la Commission n'a jamais lâché l'affaire, c'est parce qu'elle avait perdu une première fois devant le tribunal pour des raisons de formes juridiques plus que de fond. Signe, si besoin était, de sa volonté sans faille de lutter contre l'optimisation fiscale, Margrethe Vestager avait, en 2019, lancé 39 autres enquêtes approfondies, contre autant de multinationales ayant bénéficié, de 2005 à 2014, de rescrits fiscaux accordés par la Belgique. La commissaire a d'autres affaires d'avantages fiscaux en cours devant la justice européenne, pour lesquelles elle a obtenu des résultats mitigés. Elle a notamment perdu contre Amazon, Fiat et récemment Engie. A Bruxelles, tous les yeux sont désormais tournés vers la future décision ultra-attendue de la Cour de justice de l'UE qui doit se prononcer dans les mois à venir sur le même thème touchant Apple. Avec, en jeu, 13 milliards d'euros d'arriérés d'impôts.

Agence

EN EGYPTE

Sissi brigue un 3^e mandat

Abdel Fattah al-Sissi au pouvoir en Egypte depuis qu'il a renversé l'islamiste Mohamed Morsi en 2013, a annoncé lundi soir se présenter à la présidentielle de décembre, un scrutin sur fond de crise économique qui s'annonce plus ardu que les précédents. A l'issue d'une conférence durant laquelle il a déroulé "dix ans de succès", il a dit vouloir "se présenter pour continuer à rêver avec un nouveau mandat". J'invite "tous les électeurs à voter, et ce, même si ce n'est pas pour moi", a-t-il ajouté. Alors que ses concurrents dénoncent des "attaques" contre leurs partisans, des milliers de personnes soutenant le chef d'Etat avaient été acheminées par bus vers des places dans toutes les grandes villes où leur liesse était retransmise en direct sur la scène où M. Sissi parlait. "Nous sommes tous sortis dans la rue pour soutenir le président Abdel Fattah al-Sissi pour ses grands projets, il n'y a personne de mieux pour l'avenir", lançait un de ses partisans à l'AFP, Hassan Afifi, instituteur venu avec ses élèves sur une place du Caire. En 2014 puis en 2018, M. Sissi l'avait emporté avec 96% puis 97% des voix face à une opposition soit laminée par une répression implacable soit fantôme. Même si les experts ne doutent pas de sa victoire, les candidatures d'opposants qui s'en prennent directement au président et à la puissante armée dont il est issu se multiplient, fait inédit depuis sa prise de pouvoir.

MAROC

Une croissance économique de 2,3% au deuxième trimestre

Au Maroc, l'arrêté des comptes nationaux fait ressortir une croissance de l'économie marocaine de 2,3% au deuxième trimestre 2023, au lieu de 2,2% durant le même trimestre de l'année précédente. Les activités non agricoles ont affiché une augmentation en volume de 2,1% et celles du secteur agricole une hausse de 6,3%. Selon le Haut commissariat au plan (HCP), la croissance a été soutenue par l'activité agricole. Après une forte baisse de 13,5% durant le deuxième trimestre de l'année 2022, la valeur ajoutée du secteur primaire en volume, corrigée des variations saisonnières, a augmenté de 6% durant la même période en 2023. Cette évolution s'explique par la hausse de l'activité de l'agriculture de 6,3% au lieu d'une baisse de 13,5% une année auparavant et de celle de la pêche de 0,5% au lieu d'une baisse de 14,6%. Tirée aussi par la demande extérieure, la croissance de l'économie marocaine a été réalisée dans un contexte de forte inflation et d'une amélioration de la capacité de financement de l'économie.

MIGRANTS

Le président tunisien refuse la «charité» de l'UE

Le président tunisien, Kais Saied, a indiqué lundi soir que son pays refusait des fonds alloués par l'Union européenne à la Tunisie, qui s'apparentent, selon lui, à de la "charité", et dont le montant "dérisoire" irait à l'encontre de l'accord conclu en juillet entre les deux parties.

La Commission européenne avait annoncé le 22 septembre qu'elle commencerait à allouer "rapidement" les fonds prévus dans le cadre de l'accord avec la Tunisie afin de faire baisser les arrivées de migrants depuis ce pays. La Commission a précisé que sur les 105 millions d'euros d'aide prévue par cet accord pour lutter contre l'immigration irrégulière, quelque 42 millions d'euros allaient être "alloués rapidement". Auxquels s'ajoutent 24,7 millions d'euros déjà prévus dans le cadre de programmes en cours. "La Tunisie qui accepte la coopération, n'accepte pas tout ce qui s'apparente à de la charité ou à la faveur, car notre pays et

notre peuple ne veulent pas de la sympathie et ne l'acceptent pas quand elle est sans respect", a-t-il déclaré, selon un communiqué de la présidence. "Par conséquent, la Tunisie refuse ce qu'a été annoncé ces derniers jours par l'UE", a dit M. Saied qui recevait son ministre des Affaires étrangères, Nabil Ammar. Il a expliqué que ce refus n'était "pas en raison du montant dérisoire (...) mais parce que cette proposition va à l'encontre" de l'accord signé à Tunis et "de l'esprit qui a régné lors de la conférence de Rome" en juillet.

«Protection des migrants»
Selon la Commission européenne, l'aide doit servir en partie à la remise en état de

bateaux utilisés par les garde-côtes tunisiens et à la coopération avec des organisations internationales à la fois pour la "protection des migrants" et pour des opérations de retour de ces exilés depuis la Tunisie vers leurs pays d'origine. Ce protocole d'accord entre la Tunisie et l'UE prévoit en plus une aide budgétaire directe de 150 millions d'euros en 2023 alors que le pays est confronté à de graves difficultés économiques. M. Saied a ajouté enfin que son pays "met tout en œuvre pour démanteler les réseaux criminels de trafic d'êtres humains". La Tunisie est avec la Libye le principal point de départ pour des milliers de migrants qui traversent la Méditerranée centrale vers l'Europe, et arrivent en Italie.

Les Émirats arabes unis se penchent sur un projet de captage de CO2 dans l'air

La compagnie pétrolière émiratie, ADNOC, a annoncé mardi la signature d'un accord avec l'entreprise américaine Occidental pour étudier la faisabilité technique d'un important projet de captage de CO2 dans l'atmosphère. Les deux entreprises vont réaliser «l'étude d'ingénierie préliminaire» sur la construction d'un site permettant d'éliminer un million de tonnes par an de dioxyde de carbone (CO2) et de les stocker dans des réservoirs salins, a indiqué ADNOC dans un communiqué.

Le projet s'inscrit dans le cadre d'un accord de collaboration stratégique conclu entre les deux compagnies en août dernier, pour développer des projets de captage de carbone aux Emirats et aux États-Unis, précise le communiqué. Ces technologies font partie des méthodes désormais considérées comme nécessaires par le Groupe international d'experts sur le climat (Giec) de l'ONU pour lutter contre le réchauffement climatique. Mais les détracteurs s'inquiètent qu'elles soient un prétexte pour conti-

nuer à émettre des gaz à effet de serre, plutôt que de passer plus rapidement aux énergies propres. La compagnie nationale des Émirats arabes unis multiplie les annonces dans ce domaine à l'approche de la conférence mondiale pour le climat (COP28) qui débute fin novembre dans le riche État du Golfe, et qui sera présidée par son patron, Sultan al-Jaber. Dans un autre communiqué, également publié mardi, sa filiale ADNOC Gas a indiqué avoir octroyé un contrat de 615 millions de dol-

EXPO 2023 DOHA

D'un rêve en 2016 à un tournant majeur en matière d'accueil d'événements mondiaux

L'annonce de l'accueil par l'État de Qatar de l'Exposition horticole internationale de Doha 2023 (Expo 2023 Doha), qui a ouvert ses portes aujourd'hui, remonte à une idée de base avancée par les responsables du pavillon de l'État de Qatar à l'Expo 2016 d'Antalya. Ce souhait s'est transformé en un dossier d'accueil intégré, que les organismes concernés ont œuvré à concrétiser. Cette idée a franchi des étapes décisives. En mars 2018, l'Association internationale des producteurs horticoles (AIPH) a approuvé la candidature de Qatar pour accueillir l'Exposition horticole internationale A1 de 2021 à 2023. Par la suite, le Bureau International des Expositions (BIE) l'a officiellement reconnue le 22 novembre 2018. Le 9 octobre 2019, l'État de Qatar a finalement hérité de l'organisation de la République populaire de Chine. Le 30 juillet 2020, en raison de la pandémie de coronavirus, le ministère de la Municipalité et de l'Environnement, à l'époque, a communiqué le report de l'exposition, prévue pour 2021, pour finalement avoir lieu. L'annonce du ministère de la Municipalité, le 24 novembre 2021, d'accueillir en octobre 2023 les événements de l'Exposition interna-

tionale d'horticulture Expo 2023 Doha a constitué une étape marquante dans l'Histoire de Qatar, d'autant plus qu'il s'agit de la première de ce type dans la région et en Afrique du Nord. Le monde entier se tourne à nouveau vers Doha, où cette exposition promet d'être exceptionnelle dans sa forme et son contenu, compte tenu de l'état de l'infrastructure avancée de Qatar, permettant au pays d'organiser et d'accueillir avec succès des conférences, des

expositions et des événements internationaux, dont le dernier en date est la Coupe du Monde de la FIFA, Qatar 2022. Le monde considère également l'exposition comme une précieuse opportunité de prévenir les risques liés au changement climatique en concluant des accords et des initiatives sérieux qui serviront la durabilité environnementale et apporteront de considérables bénéfices aux générations futures.

MAURITANIE

Le Génie militaire s'empare de la réhabilitation des locaux de l'ISCAE et de l'IUP

Récemment vainqueur de travaux du palais des hôtes de la présidence de la République et des gares routières de Nouakchott et Nouadhibou, la grande muette rempile. Le Génie militaire vient en effet de s'emparer des travaux de réhabilitation de l'Institut supérieur de la comptabilité et d'administration des entreprises (ISCAE) et de l'Institut universitaire professionnel (IUP). Le marché passé par entente directe avec le ministère de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire est de l'ordre d'un plus 1,551 milliard ouguiya ancienne. Le Génie militaire dispose d'un délai de 6 mois pour honorer son contrat. Tout dernièrement l'armée avait remporté les travaux de réhabilitation du palais des hôtes de la présidence de la République et ceux de gares routières de Nouakchott et Nouadhibou pour 738 millions ouguiya ancienne.

EN AFRIQUE

De nombreux opérateurs télécoms privilégient une offre diversifiée à la qualité du service

Malgré la pression réglementaire, les opérateurs télécoms en Afrique rivalisent dans la diversification de leurs offres pour accroître la clientèle et les revenus, parfois au détriment de la qualité du service, explique un rapport d'Ecofin Pro. Les régulateurs, face aux non-respects récurrents des exigences de qualité, sont passés de la sensibilisation aux sanctions financières.

Malgré la pression des régulateurs, bon nombre d'opérateurs télécoms actifs en Afrique investissent massivement dans la diversification de leur offre de produits, pour attirer un plus grand nombre de clients et maximiser leurs revenus au détriment de la qualité des services, selon un rapport publié le 28 septembre par Ecofin Pro, la plateforme de l'agence Ecofin dédiée aux professionnels. Intitulé « Pourquoi la mauvaise qualité des services télécoms perdure-t-elle en Afrique malgré l'augmentation des investissements dans les réseaux ? », le rapport précise que la bonne qualité des services télécoms revêt en importance cruciale, au même titre que la couverture réseau. D'autant plus qu'elle peut stimuler le développement économique du continent en soutenant un accès à Internet rapide et stable, grâce auquel les entreprises peuvent étendre leur portée sur les marchés nationaux et internationaux. Selon l'Association mondiale des opérateurs de téléphonie mobile (GSMA), la qualité de service (QoS) renvoie à une qualité objective et mesurable du service télécoms. Elle concerne le bon ou le mauvais fonctionnement d'un service d'abonnement, et est généralement exprimée quantitativement à l'aide de la vitesse, de la précision, de la fiabilité et des indicateurs de sécurité. Dans leurs récents rapports financiers et déclarations publiques, les principaux opérateurs d'Afrique subsaharienne — Airtel, Orange, MTN et Vodacom — ont souligné les efforts déployés pour améliorer la qualité de service, en particulier dans les zones rurales,

comme un élément clé de leurs stratégies d'exploitation et de leur contribution à la transformation numérique sur les marchés où ils sont présents. Mais les régulateurs télécoms estiment que malgré cette vision des opérateurs, la qualité des services demeure mauvaise, avec des taux d'échec d'appel élevés, une qualité voix médiocre, des perturbations sur le réseau, une faiblesse du signal en intérieur, etc.

Les régulateurs abandonnent la sensibilisation et passent aux sanctions

Pour tenter de rectifier le tir, les régulateurs des marchés télécoms exercent une pression constante sur les opérateurs pour qu'ils respectent les exigences de leur cahier des charges en matière de qualité des services télécoms en procédant à des audits réguliers et en mettant des indicateurs clés de performances (KPI) comme le taux de réussite d'un appel, le taux de réception de SMS sans erreur dans les 30 secondes après envoi et le taux d'échec de connexion à Internet. Les opérateurs ont cependant souvent répondu tant bien que mal à ces mesures, ce qui a contraint les régulateurs à abandonner rapidement la sensibilisation et les mises en demeure pour passer aux sanctions, au regard du danger que représente la mauvaise qualité des services pour la politique d'inclusion numérique que poursuit le continent.

Le rapport élaboré par notre confrère Muriel Edjo précise dans ce cadre plusieurs opérateurs ont été sévèrement sanctionnés ces dernières années. En Tanzanie, Airtel Tanzania Plc, MIC Tanzania Plc (Tigo), Viettel Tanzania Plc (Halotel), Voda-

com Tanzania Plc, Zanzibar Telecoms Plc (Zantel) et Tanzania Telecommunications Company Limited (TTCL) ont écopé d'une amende globale de 16,4 millions \$, le 17 février 2021, pour mauvaise qualité de service, malgré une précédente amende de 540 000 \$ en juillet 2020. Au Niger, l'Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste (ARCEP) a infligé, en juillet 2023, une amende d'un montant cumulé de 7,3 millions \$ aux opérateurs télécoms Celtel (Airtel Niger), Moov Africa, Niger Telecoms et Zamani pour non-respect de leurs engagements de qualité de service vis-à-vis des consommateurs. Des amendes similaires ont été aussi infligées à des opérateurs actifs, entre autres, au Cameroun, au Togo ou au Sénégal.

Face à ces sanctions, les opérateurs télécoms dénoncent des sanctions qui mettent en danger leur capacité d'investissement à long terme sur le réseau. Ils pointent notamment certains cadres de qualité de service, trop complexes, mis en œuvre dans la région avec « un nombre déraisonnablement élevé d'indicateurs clés de performance », qui ne prennent pas toujours en compte les réalités techniques du marché telles que le manque de spectre adéquat, la faible fourniture électrique ou encore le vandalisme sur les infrastructures.

Une stratégie d'affaires « pleinement assumée »

En réponse aux griefs exprimés par les opérateurs, les régulateurs soulignent que les réglementations régissant la qualité de services ont été édictées en même temps que les cahiers des charges relatifs aux licences télécoms. Ils font également remarquer que les

investissements réalisés par les opérateurs mettent principalement l'accent sur la modernisation (l'adoption de nouvelles technologies réseau) et l'extension de la couverture réseau, tout en réduisant leurs actifs de tours télécoms. Citant l'équipementier télécoms suédois Ericsson, le rapport indique que la mauvaise qualité des services représente « une stratégie d'affaires pleinement assumée » pour de nombreux opérateurs télécoms sur le continent. Ces opérateurs donnent la priorité à l'offre de service diversifiée au détriment de l'amélioration de qualité des services. Cette stratégie qui mise sur le quantitatif aux dépens du qualitatif a pour objectif d'attirer le plus grand nombre de clients avec une grande variété de services à valeur ajoutée, et de maximiser les revenus sur les abonnés couverts par le réseau télécoms. Ainsi sur différents segments d'activités tels que la voix, la data, les services financiers sur mobile, ces sociétés télécoms gagnent de l'argent grâce à un grand nombre de consommateurs qui accèdent parfois tant bien que mal aux réseaux.

Compte tenu des enjeux de développement inhérents au secteur des télécommunications en Afrique et de l'importance cruciale de la qualité des services télécoms pour un avenir prospère et connecté sur le continent, le rapport recommande l'intensification de la coopération entre les gouvernements, les régulateurs télécoms et les opérateurs de téléphonie mobile en vue de créer un écosystème favorable à l'expansion des services de télécommunications et à l'inclusion numérique.

RUSSIE-AFRIQUE

Les échanges commerciaux ont augmenté de 43,5% sur les neuf premiers mois de 2023, à 15,5 milliards \$

Lors du premier Sommet Russie-Afrique tenu en 2019, le président russe avait promis de porter les échanges commerciaux avec le continent à « 40 milliards de dollars sur cinq ans ». Les chiffres relatifs aux neuf premiers mois de l'année en cours montrent que Moscou est encore loin du compte. Les échanges commerciaux entre la Russie et l'Afrique ont atteint 15,5 milliards de dollars durant les neuf premiers mois de 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 43,5% par rapport à la même période de 2022, a rapporté le média russe RBK, le 30 septembre, citant des données du ministère russe du Développement économique.

L'Egypte, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et la Libye étaient les principaux partenaires commerciaux de la Russie sur le continent entre janvier et septembre 2023, a-t-on précisé de même source.

Le montant des échanges commerciaux entre la Russie et le continent africain, durant les neuf premiers mois de l'année en cours, demeure largement inférieur aux ambitions qui avaient été affichées par Moscou lors du premier sommet Russie-Afrique tenu en 2019 à Sotchi. Le président russe avait alors promis de « doubler les échanges commerciaux avec l'Afrique par rapport à leurs niveaux de 2018, pour les porter à 40 milliards de dollars dans cinq ans ».

KENYA

Le comté de Nyeri veut mettre en place un parc agro-industriel de 3,4 millions \$ d'ici 2025

Au Kenya, l'exécutif souhaite renforcer le niveau d'industrialisation du secteur agricole en construisant des parcs agro-industriels dans tous les comtés du pays. Cette initiative vise également à accroître la création de valeur ajoutée au sein du secteur. Au Kenya, le gouvernement du comté de Nyeri vient de signer un accord avec une entreprise locale pour la construction d'un nouveau parc agro-industriel dans la circonscription de Kieni. D'un coût total de

500 millions de shillings (3,4 millions \$), ce projet sera cofinancé à parts égales avec l'exécutif. Selon les informations relayées par l'Agence de presse kenyane (KNA), la nouvelle infrastructure occupera une superficie de 12 hectares et les travaux de construction devraient s'étendre sur une durée de 24 mois. L'ambition affichée par les autorités est d'attirer des investisseurs dans les chaînes de valeur du café, de l'avocat, des produits laitiers et de la pomme de terre. Ce parc est

prévu pour abriter de nombreuses installations, dont des centres d'agrégation pour différents produits agricoles, des entrepôts, des installations de refroidissement et des zones logistiques. Ce projet fait partie du vaste programme du gouvernement du président William Ruto qui vise à installer des parcs agro-industriels dans chacun des 47 comtés du pays. Dans ce cadre, l'exécutif devrait apporter un soutien de 250 millions de shillings (1,7 million \$) à chaque comté.

MALMENÉE PAR LA REMONTÉE DES TAUX OBLIGATAIRES

La Bourse de Paris attendue en baisse

La Bourse de Paris est attendue en baisse à l'ouverture mardi, malmenée par la remontée des taux obligataires face à la perspective des taux directeurs des banques centrales élevés pour plus longtemps qu'espéré des investisseurs. Le contrat à terme de l'indice CAC 40 cédait 0,61% une quarantaine de minutes avant l'ouverture de la séance. Lundi, la Bourse de Paris a reculé de 0,94% à 7.068,16 points.

« Les indices européens devraient ouvrir en baisse ce matin, les investisseurs essayant toujours de déterminer les impacts de la hausse des rendements souverains sur les actions », estime John Plassard, spécialiste en investissement de Mirabaud. Les investisseurs ont en effet gardé les yeux braqués sur le marché obligataire lundi, le rendement des emprunts d'État américains à dix ans ayant atteint 4,70%, au plus haut depuis près de 16 ans. Par ailleurs, au chapitre des politiques monétaires, le vice-président en charge de la supervision bancaire de la Réserve

fédérale américaine (Fed), Michael Barr, a déclaré lundi soir que la Fed devrait maintenir ses taux à un niveau élevé pour un certain temps afin de s'assurer que l'inflation est bien revenue vers l'objectif de 2%. « La question la plus importante désormais n'est pas de savoir s'il est nécessaire ou non de rehausser encore les taux, mais plutôt combien de temps nous devons les maintenir à un niveau suffisamment restrictif pour atteindre notre objectif », a déclaré M. Barr lors d'une conférence à New York. « Je pense que cela prendra un certain temps », a-t-il ajouté, considérant que la décision dépendra « d'un certain nombre de données à venir ». La Fed a augmenté

ses taux à onze reprises ces 18 derniers mois, à une fourchette comprise entre 5,25 et 5,50%, un record sur les deux dernières décennies, afin de ramener l'inflation vers son objectif de long terme de 2%. Du côté de la banque centrale australienne (RBA), l'institution monétaire a « maintenu son taux inchangé, à 4,1%, prolongeant la pause des taux pour le quatrième mois consécutif », poursuit John Plassard. L'institution a toutefois « à nouveau déclaré que l'inflation avait dépassé son pic mais qu'elle était encore trop élevée, n'excluant pas un » nouveau resserrement », détaille l'analyste.

Parmi les valeurs à suivre
Forvia : le directeur général de l'équipementier automobile Hella, Michel Favre, va quitter de « façon anticipée » ses fonctions début 2024, a annoncé vendredi l'entreprise allemande, fondue depuis 2022 dans le français Faurecia au sein de l'entité Forvia.

Technicolor : les studios d'effets visuels Technicolor Creative Studios (TCS), en restructuration depuis des années, ont annoncé lundi soir un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant à retirer l'entreprise de la Bourse, selon un communiqué.
TotalEnergies : le groupe est de nouveau dans le viseur des associations pour « climaticide » : quatre associations de défense de l'environnement ont déposé plainte contre le groupe et son projet pétrolier EACOP en Tanzanie et en Ouganda, a-t-on appris lundi auprès de leurs avocats, confirmant une information du Monde.
Sanofi : le groupe pharmaceutique a annoncé mardi « avoir conclu un accord avec Janssen Pharmaceuticals, une entreprise du groupe Johnson & Johnson, en vue du développement et de la commercialisation d'un candidat-vaccin » contre les souches pathogènes extra-intestinales de la bactérie E.Coli.

L'Europe recule encore avec les craintes sur les taux

Les principales Bourses européennes sont orientées à la baisse mardi dans les premiers échanges sur fond de résurgence des inquiétudes sur les taux d'intérêt, plusieurs responsables de la Réserve fédérale américaine (Fed) ayant réaffirmé qu'ils resteraient restrictifs. À Paris, le CAC 40 perd 0,50% à 7.032,82 points vers 07h35 GMT. À Londres, le FTSE 100 reflue de 0,10% et à Francfort, le Dax fléchit de 0,48%. L'indice EuroStoxx 50 abandonne 0,44% et le FTSEurofirst 300 0,38%. Le Stoxx 600 est en repli de 0,36%, deuxième séance consécutive dans le rouge depuis l'entame du quatrième trimestre, après une brève embellie à la fin du troisième trimestre. Les contrats à terme à Wall Street préfigurent également une baisse au lendemain d'une séance en ordre dispersé. Michelle Bowman, l'une des gouverneurs de la Fed, s'est dit lundi disposée à voter en faveur d'un nouveau relèvement des taux si les données économiques venaient à montrer des progrès trop lents ou insuffisants dans la lutte contre l'inflation. Dans son sillage, d'autres responsables de la Fed comme Michael Barr, Loretta Mester ou encore Thomas Barkin ont globalement abondé dans le même sens alors que le rendement des Treasuries à dix ans a grimpé lundi à un nouveau sommet de 16 ans. Mardi, il fluctuait entre 4,704% et 4,674%. En zone euro, Philip Lane, le chef éco-

nomiste de la Banque centrale européenne (BCE), a souligné mardi que la hausse des salaires contribuait au maintien d'une inflation domestique élevée dans le bloc monétaire et qu'il faudrait attendre Pâques 2024 pour déterminer si la croissance des salaires ralentit. Côté statistiques économiques, les investisseurs attendent à 12h30 GMT les résultats de l'enquête Jolts sur les offres d'emploi en août aux États-Unis, premier des grands indicateurs sur le marché du travail prévus cette semaine avant la publication vendredi du rapport mensuel officiel sur l'emploi américain. Sur le Stoxx 600 paneuropéen, le compartiment des ressources de base (-1,13%) et celui de l'énergie (-0,71%) accusent l'une des plus fortes baisses sectorielles sur fond de vigueur du dollar et de tensions sur le marché obligataire. Aux valeurs individuelles, Sanofi est dans le vert, à contre-courant de la tendance, après l'annonce d'un partenariat avec J&J sur un candidat-vaccin contre l'E.Coli. Zalando recule de 2,5%, Deutsche Bank ayant abaissé la prévision d'Ebit ajusté du groupe et son objectif de cours. Le distributeur britannique de mode en ligne Boohoo plonge de 8,29% en réaction à l'annonce d'une chute de 17% de son chiffre d'affaires sur le semestre clos fin août et de prévisions moroses pour l'ensemble de l'exercice.

Valeurs pétrolières en recul

Les valeurs pétro-gazières japonaises souffraient de la baisse des cours du pétrole, plombés lundi par la remontée des taux obligataires américains qui fait craindre un étrangement de l'économie et ainsi de la demande d'or noir: Idemitsu Kosan chutait de 3,82%, Eneos Holdings de 4,08% et Inpex Corp de 5,1%.

L'or noir poursuit sa baisse
Le yen restait faible face au dollar, qui valait 149,87 yens vers 01H00 GMT contre 149,86 yens lundi à 21H00 GMT. L'euro reflétait légèrement à 156,96 yens contre 157,01 yens la veille, et valait 1,0474 dollar contre 1,0477 dollar lundi. Le pétrole poursuivait sa baisse: vers

00H50 GMT le baril de WTI américain lâchait 0,54% à 88,34 dollars et celui de Brent de la mer du Nord 0,54% également à 90,22 dollars.

La Bourse de Hong Kong chute à l'ouverture
Le Bourse de Hong Kong était en forte baisse dans les premiers échanges mardi à cause de nouvelles inquiétudes sur les taux d'intérêts américains. L'indice Hang Seng Index perdait 1,48% à 17.546,39 points après un jour férié la veille. Les marchés boursiers étaient fermés en Chine continentale en raison d'une semaine fériée.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 03 Octobre 2023

Valeur : 05 Octobre 2023

BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		137.7186	137.7336
1	EUR	EURO		144.3980	144.4412
1	GBP	POUND STERLING		166.2866	166.3449
100	JPY	JAPANESE YEN		91.9473	91.9757
1	CNY	CHINESE YUAN		18.8604	18.8650
1	CHF	SWISS FRANC		149.5478	149.6291
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		100.5319	100.5502
1	DKK	DANISH KRONE		19.3512	19.3560
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.4597	12.4649
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.6526	12.6575
1	AED	UAE DIRHAM		37.4938	37.5000
1	SAR	SAUDI RIYAL		36.7132	36.7192
1	KWD	KUWAITI DINAR		445.1151	445.3075
1	TND	TUNISIAN DINAR		43.0050	43.4372
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.3606	13.3621
1	LYD	LIBYAN DINAR		28.0881	28.2316
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.6289	3.6293
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		180.5281	180.5281

BOURSE DE TOKYO

En baisse dans le sillage de Wall Street

La Bourse de Tokyo était en repli mardi 3 octobre au matin après la clôture mitigée de Wall Street, soutenue principalement la veille par ses valeurs technologiques sur un marché crispé par la montée des taux obligataires aux États-Unis. L'indice vedette Nikkei perdait 1,02% à 31.435,96 points vers 00H55 GMT et l'indice élargi Topix lâchait 0,89% à 2.293,77 points. Les investisseurs de la Bourse de New York ont gardé lundi les yeux braqués sur le marché obligataire, où le

rendement des emprunts d'État américains à dix ans a atteint 4,70%, au plus haut depuis près de 16 ans. Après également la publication de l'indice ISM montrant une activité manufacturière en légère amélioration aux États-Unis en septembre, les acteurs de Wall Street « sont restés sur leurs gardes, examinant attentivement la corrélation entre croissance économique et taux d'intérêt », a commenté Stephen Innes dans une note de SPI Asset Management.

TURQUIE

L'inflation grimpe à 61,5% sur un an en septembre

L'inflation a atteint 61,5% sur un an en septembre en Turquie, au plus haut depuis décembre 2022, selon les données officielles publiées mardi. La hausse des prix à la consommation, alimentée notamment par la dépréciation de la livre turque, s'est établie à 4,75% sur un mois.

L'inflation, en plein rebond depuis juillet, avait reflué à 38,2% sur un an en juin, son plus bas niveau en un an et demi, après avoir culminé à 85,5% en octobre 2022. Elle avait atteint 58,9% en août, avec une très forte hausse des prix sur un mois (+9,1%), après une accélération déjà marquée en juillet (+9,6%). Quoiqu'élevés, les chiffres officiels sont contestés par les économistes indépendants du Groupe de recherche sur l'inflation (Enag), qui calculent la hausse des prix à la consommation à 130,1% en glissement annuel. La



À PARTIR DE 2024

Le Portugal n'accordera plus de cadeau fiscal aux retraités étrangers

«**M**aintenir une telle mesure à l'avenir reviendrait à prolonger une mesure d'injustice fiscale qui n'est pas justifiée», s'est justifié le premier ministre.

Le Portugal cessera à partir de 2024 d'accorder une exonération fiscale aux retraités étrangers, car cela contribuerait à faire monter les prix de l'immobilier en pleine crise du logement, a annoncé le premier ministre Antonio Costa. «Maintenir une telle mesure à l'avenir reviendrait à prolonger une mesure d'injustice fiscale qui n'est pas justifiée, et puis ce serait une façon détournée de continuer à faire monter les prix du marché du logement», a déclaré le chef du gouvernement socialiste dans un entretien accordé lundi soir à la télévision CNN Portugal, en

précisant que les exonérations déjà accordées resteront en vigueur. Créée en 2009 pour les étrangers vivant au moins la moitié de l'année au Portugal, cette exonération accordée pendant dix ans était totale jusqu'en 2020. Depuis, les nouveaux arrivants ont pu bénéficier d'un taux d'imposition réduit de 10%. La mesure, devenue réellement effective après une simplification de la procédure en 2012, visait à attirer des capitaux étrangers vers ce pays, frappé alors de plein fouet par la crise de la dette. Elle a profité à quelque 10.000 personnes, en majorité des retraités français, britanniques ou italiens, qui se sont établis surtout dans la région de Lisbonne ou dans les stations balnéaires de l'Algarve (sud) et qui ont de fait largement contribué à la relance du marché immobilier.

Comme les «visas dorés» accordés à de riches investisseurs de pays en dehors de l'Union européenne ou le régime fiscal visant à attirer des «nomades numériques», le dispositif était régulièrement cité parmi les facteurs expliquant la flambée des prix de l'immobilier. Entre 2012 et 2021, le coût du logement a progressé de 78% au Portugal, contre 35% dans l'ensemble de l'Union européenne, selon une étude de la Fondation portugaise Francisco Manuel dos Santos. Au deuxième trimestre 2023, le loyer médian a encore bondi de 11% en glissement annuel, d'après des données officielles publiées la semaine dernière. Dans ce contexte, des milliers de Portugais sont descendus samedi dans les rues de Lisbonne et d'une vingtaine d'autres villes du pays,

pour réclamer une action plus ferme de la part du gouvernement. «Je ne cache pas une certaine frustration, pour ne pas dire une grosse frustration, de constater que la réalité a été beaucoup plus dynamique que la capacité de réponse politique», a admis le premier ministre dans l'interview de lundi soir. Son exécutif a récemment adopté un train de mesures visant à freiner les prix de l'immobilier qui prévoit notamment la fin des «visas dorés» ou la location obligatoire d'appartements vacants depuis plus de deux ans dans les régions les plus peuplées. Et, pour venir en aide à près d'un million de familles, le gouvernement a décidé la semaine dernière de permettre aux emprunteurs de bénéficier d'un taux réduit pendant deux ans.

SEMI-CONDUCTEURS

Le Japon va investir 1,2 milliard d'euros pour développer de nouvelles puces avec Micron

L'entreprise américaine Micron va développer et produire, sur le sol japonais, des puces-mémoires de nouvelle génération, utiles dans des domaines tels que l'IA conduite autonome. Avec ce partenariat, le Japon souhaite diminuer sa dépendance à l'international dans un secteur stratégique. Le Japon ne cache pas ses ambitions. Le gouvernement japonais a confirmé, ce mardi 3 octobre, son intention de fournir jusqu'à 192 milliards de yens (soit 1,2 milliard d'euros) de subventions au groupe américain Micron. Objectif affiché, permettre le développement et la production de puces électroniques de nouvelle génération sur son sol.

Le projet de Micron « vise à développer et à produire des puces-mémoires de pointe qui seront utilisées dans des domaines tels que l'IA générative, les centres de données et la conduite autonome », a rappelé le ministre japonais de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (Meti) Yasutoshi Nishimura lors d'une conférence de presse à Tokyo.

En marge du sommet du G7 à Hiroshima (ouest du Japon) en mai dernier, Micron avait annoncé

vouloir investir jusqu'à 500 milliards de yens (3,2 milliards d'euros au cours actuel) dans les prochaines années « avec le soutien étroit du gouvernement japonais ». L'agence d'informations financières Bloomberg avait déjà rapporté, à l'époque, que le gouvernement nippon envisageait ainsi d'accorder environ 200 milliards de yens de subventions à l'entreprise. Dans le détail, cette dernière compte introduire au Japon la technologie de lithographie Extreme Ultraviolet (EUV) permettant de produire des puces plus performantes.

Le Japon dans la course aux semi-conducteurs

Avec ce nouveau partenariat, Tokyo s'assure une place de choix dans la géopolitique des puces électroniques. Dans ce vaste marché qui se décline en différentes catégories (processeurs, mémoires, capteurs...) Micron fait office de mastodonte spécialisé dans la mémoire, un composant peu complexe à confectionner. L'Américain est le quatrième plus gros fabricant mondial de semi-conducteurs. Il alimente ainsi 20 à 25% du marché des mémoires DRAM, très présentes dans nos ordinateurs et téléphones.

Comme d'autres pays industrialisés, le Japon investit massivement pour accroître sa production nationale et réduire sa dépendance dans les semi-conducteurs, alors que les tensions entre la Chine et Taïwan - l'un des plus gros fabricants au monde de puces électroniques via le groupe TSMC - aggravent les inquiétudes sur la sécurité en matière d'approvisionnement. Cette menace effraie les gouvernements du monde entier tant les semi-conducteurs sont cruciaux pour produire le moindre appareil électronique et notamment des armes.

Bien conscient de l'enjeu, le Japon a entrepris de nationaliser JSR, une entreprise nipponne, poids lourd mondial de la production de résines photosensibles, utilisées dans l'industrie des semi-conducteurs, pour un montant équivalent à environ 6 milliards d'euros. Tokyo subventionne aussi généreusement la construction d'une usine de TSMC sur la grande île japonaise méridionale de Kyushu, et a aussi créé avec le concours de grandes entreprises privées nipponnes un nouveau fabricant de semi-conducteurs, Rapidus, qui s'est déjà associé avec l'Américain IBM.

SUISSE

L'inflation remonte légèrement en septembre à 1,7% sur un an, selon l'OFS

L'inflation en Suisse est légèrement remontée en septembre, à 1,7% sur un an, repartant à la hausse pour la première fois depuis trois mois tout en restant dans la lignée des objectifs de la banque centrale. Les prix des produits importés ont augmenté de 0,5% sur un an tandis que l'inflation des produits fabriqués en Suisse a légèrement ralenti, à 2,1%, indique mardi l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans un communiqué.

Par rapport au mois précédent, les prix à la consommation ont baissé de 0,1%, l'indice revenant à 106,3 points, sous l'effet d'une baisse des tarifs dans l'hôtellerie et des forfaits de voyages. Les prix ont en revanche augmenté par rapport au mois d'août dans les loisirs, les carburants et le mazout ainsi que dans l'habillement et les chaussures avec la fin des soldes estivales.

Depuis juin, l'inflation est repassée sous la barre des 2% visée par la banque centrale suisse. Elle avait diminué à 1,7% sur un an en juin, puis à 1,6% en juillet et en août. Ce repli a permis à la banque centrale suisse de marquer une pause dans le resserrement de ses taux d'intérêt lors de sa dernière réunion trimestrielle de politique monétaire alors que l'activité économique suisse faiblit.

Son président Thomas Jordan a toutefois insisté sur le fait que la lutte contre l'inflation n'était « pas terminée », prévenant qu'un nouveau relèvement de taux n'est « pas exclu » pour garantir la stabilité des prix. Il a notamment reconnu que l'ampleur de la hausse des loyers est « difficile à chiffrer ». De nombreux économistes s'attendent à ce que l'inflation reparte à la hausse à partir du mois d'octobre en raison de l'augmentation d'une partie des loyers. Les frais d'assurance maladie vont également augmenter en 2024.

L'inflation en Suisse est beaucoup plus faible que dans la zone euro mais suscite des remous dans le pays alpin alors que le coût de la vie était déjà très élevé avant même que l'inflation ne décolle après l'invasion de l'Ukraine. Mi-septembre, près de 20.000 personnes ont manifesté dans la capitale à Berne à l'appel de syndicats et de partis de gauche, selon le décompte des organisateurs, pour réclamer une hausse des salaires et des retraites alors que le pouvoir d'achat s'érode en Suisse.

NOUVELLE CITROËN
C5 AIRCROSS (2025)Ce que l'on sait
déjà...

Après le lancement du nouveau Peugeot 3008, viendra le temps de son cousin, le Citroën C5 Aircross, en 2025. Qu'en savons-nous déjà ?

Peugeot vient de présenter son nouveau 3008 et, comme de coutume, il donnera naissance à un dérivé plus abordable chez Citroën avec le futur C5 Aircross.

Celui-ci arrivera pour la première fois avec une motorisation 100% électrique ainsi que les derniers groupes motopropulseurs essence électrifiés du groupe Stellantis. Lorsque Citroën a présenté son concept Oli, il avait annoncé que celui-ci indiquait le langage de style du futur de la marque. Depuis nous savons déjà que les C3 et C3 Aircross reprendront beaucoup de ce style.

Sans grande surprise, le Citroën C5 Aircross suivra la tendance et s'inscrira parfaitement dans la nouvelle gamme en termes de style.

Ainsi, outre le nouveau logo de la marque, le modèle devrait recevoir des feux à LED avant et arrière plus fins, des ailes sculptées et plus d'insert en plastique, pour un look encore plus baroudeur.

Contrairement au Peugeot 3008 qui prend des airs de SUV-coupé, le C5 Aircross devrait conserver une allure plus conventionnelle. Cela lui sera bénéfique en regard de sa capacité de chargement et le différenciera plus franchement de la C5 X. Avec une C3 Aircross qui grandit, le C5 Aircross devrait logiquement suivre la même trajectoire. Cela ne sera pas conséquent, cependant, puisque le modèle devrait s'agrandir de 4 cm (4,54 mètres) seulement. Mais avec un empattement qui s'allonge, c'est l'espace à bord qui en profite directement.

Dans l'habitacle, ce sera nettement plus simple que dans le nouveau 3008, avec des écrans plus basiques, jouant un rôle moins important. Néanmoins, le système d'infodivertissement devrait être largement revu par rapport à l'actuel assez daté.

Citroën jouera surtout la carte du confort tout en intégrant, bien entendu, des matériaux plus durables.

Nouvelle plateforme et électrique
Comme tous les modèles compacts et intermédiaires des marques Stellantis, la Citroën C5 Aircross passera de la vieillissante, mais excellente, plateforme EMP2 à la toute nouvelle plateforme STLA Medium.

Sous le capot, nous pourrions, à terme, retrouver tout ou partie des motorisations proposées sur le cousin 3008.

Du côté de l'électrique, ce sont 2 capacités de batterie avec 73 et 98 kWh offrant respectivement jusqu'à 525 et 700 km d'autonomie WLTP. Elles alimenteront au choix des moteurs de 210, 230 ou 320 ch.

Citroën se voulant une marque plus abordable, il se pourrait que les plus puissants de ces 3 moteurs, venant avec les 4 roues motrices, ne soit pas disponible. A l'inverse, il est fort probable, pour cette même raison, que le 1,2 litre Pure Tech hybride doux 48 V d'entrée de gamme soit de la partie.

Ce moteur de 136 ch a fait son apparition sur l'actuel C5 Aircross il y a quelques mois. Il viendra au côté d'au moins une autre proposition d'hybride léger.

Les PHEV, pour leur part, sont très incertains. Leur part de marché est faible et ils sont relativement boudés par les clients. Avec une proposition électrique complète, il n'est pas sûr que cela fasse sens pour Citroën d'en proposer.

STELLANTIS

3 citadines électriques à moins de 130 € par mois

Dans sa constellation de marques, Stellantis propose 3 citadines électriques à moins de 130 € par mois, et même une à moins de 100 € ! Découvrez quels modèles sont concernés par cette ristourne.



Si Dacia peut être vu comme le pionnier de la mobilité électrique accessible à tous avec sa petite Spring, Stellantis n'est pas en reste.

En effet, le groupe a lancé en France, en juillet 2022, le programme de location longue durée « Loyer sur mesure » pour Peugeot, et plus récemment « Le bonus pour tous » pour la marque Fiat.

Rendre l'électrique accessible

Ainsi, bien que Stellantis soit en recherche de plus gros bénéfices, notamment en montant en gamme, il n'en oublie pour autant pas les petites bourses et confirme son ambition de rendre la mobilité

électrique accessible à tous avec des offres commerciales qui pourraient séduire. Comme indiqué dans le plan stratégique Dare Forward 2030, l'ambition de Stellantis est de permettre aux gens de se déplacer avec des offres propres, sûres et abordables. Actuellement, en France, nous trouvons 3 modèles électriques du groupe qui sont disponibles au prix de 130 euros maximum par mois.

« Avec des offres de véhicules électriques à des prix allant de 99 à 130 euros par mois, Stellantis France se met résolument aux côtés des clients en leur proposant des modèles attractifs tant en termes de design que d'équipement »,

déclare Christophe Musy, directeur de Stellantis France. « Bien entendu, Stellantis et nos marques soutiendront la démarche de crédit-bail social qui sera proposée par le gouvernement. »

Quels modèles sont concernés ?

Evidemment, ne vous attendez pas, pour de tels tarifs, à des modèles suréquipés ou particulièrement polyvalents. Il s'agit exclusivement de citadines, donc avec un rayon d'action assez limité.

Très suffisants au quotidien, ce ne seront pas vraiment des véhicules pour partir en weekend ou en vacances. Néanmoins, actuellement, un

client à la recherche d'un véhicule électrique abordable peut choisir entre la Fiat 500e à 99 € par mois, dont nous vous avons détaillé l'offre, l'Opel Corsa-e à 129 € par mois ou la Peugeot e-208 à 130 € par mois.

Cette approche commerciale se retrouve également sur d'autres modèles. Stellantis propose un SUV du segment B comme le Peugeot e-2008 à 200 € par mois ou une voiture du segment C comme la Citroën ë-C4 à 199 € par mois. Cela est aussi possible car à une valeur résiduelle assez résiliente pour les véhicules du groupe.

PORSCHE 718 GT4 RS CARRERA PANAMERICANA

Il n'y en aura que deux dans le monde

Les deux voitures sont de la couleur Le Mans Silver Metallic. L'une a le numéro « 152 » peint sur les portes et le toit tandis que l'autre a le numéro « 154 ».

Ces chiffres reprennent ceux des 550 de course originales de la Carrera Panamericana. La peinture Le Mans Silver Metallic a été développée pour la première fois pour la 911 Carrera GTS Le Mans Centenaire Edition, pour célébrer le 100e anniversaire des 24 Heures du Mans.

Sinon, les deux voitures ont le logo TAG Heuer en gris foncé sur le capot. Mais il y a aussi un motif Pegasus en hommage à la 550 Spyder que Porsche a également amené à la Carrera Panamericana.

L'intérieur est également spécial. Le cuir rouge orne les sièges et contraste avec le cuir noir sur les panneaux de porte, le tableau de bord et la console centrale.

Il y a des surpiqures tricolores aux couleurs du drapeau mexicain sur le volant et le tableau

de bord. Un logo TAG Heuer est gravé dans l'accoudoir central tandis qu'il y a un monogramme « GT4 RS Panamericana Special » sur les garnitures de porte.

Les montres et Porsche : un seul et même monde

Dans l'habitacle de ces Porsche, on retrouve un ensemble de cadrans TAG Heuer dans la console centrale. Il y a une horloge à gauche, tandis que l'horloge à droite sert de chronomètre avec une échelle pour permettre au conducteur de maintenir une vitesse moyenne. Pourquoi ce clin d'œil ? Parce que Jack Hauer a dévoilé la TAG Heuer Carrera Chronograph originale il y a 60 ans. Lui aussi avait nommé cet objet en hommage à la célèbre course mexicaine. Porsche a donc redonné à César ce qui lui appartient.

« Avec TAG Heuer et Porsche, la Carrera Panamericana a réuni deux marques qui ont tant en commun : l'innovation, la passion pour la

course et la réalisation de rêves », a déclaré Robert Ader, responsable marketing de Porsche. « Nous voulons célébrer notre partenariat avec ces deux autos uniques. C'est aussi un cadeau pour nos nombreux clients enthousiastes en Amérique latine ».

La Porsche 718 Cayman GT4 RS portant le numéro 154 a été présentée à la Rennsport Reunion 7. Celle avec le numéro « 152 » sera présentée lors de la Carrera Panamericana de cette année. Elle y sera également mise aux enchères.

Rappelons tout de même que la Porsche 718 GT4 RS est la version la plus dynamique de la gamme 718. C'est le légendaire Flat-6 atmosphérique de 4,0 litres qui officie sous le capot. Il y développe la bagatelle de 500 chevaux, soit seulement 10 chevaux de moins que dans la Porsche 911 GT3.

XIAOMI 13T ET 13T PRO OFFICIELS

Deux nouveaux haut de gamme à moins de 800 euros

Lors d'un évènement qui se tenait à Berlin, la marque chinoise a levé le voile sur ses deux nouveaux smartphones haut de gamme : les Xiaomi 13T et 13T Pro. Des produits qui mettent l'accent sur la photo à travers un partenariat avec Leica, le fabricant allemand réputé d'appareils photographiques. Présentation.

Les Xiaomi 13T et 13T Pro viennent logiquement succéder aux Xiaomi 12T Pro et 12T, lancés l'année dernière à la même période. Les nouveaux smartphones chinois se positionnent sur le segment du « haut de gamme plus abordable » en restant sous la barre symbolique des 800 euros pour la version « Pro » et des 650 euros pour la version « classique ». Ils se positionnent ainsi face à des références comme le Galaxy S23, le Google Pixel 7 ou encore le Nothing Phone (2), pour ne citer qu'eux. Performances, charge rapide, bloc caméra musclé, Xiaomi ne change pas de formule avec ses Xiaomi 13T et 13T Pro qui se mettent au gout du jour pour rivaliser avec une concurrence toujours plus



féroce.

Un unique design pour les Xiaomi 13T et 13T Pro. Ne cherchez pas de différences esthétiques entre le Xiaomi 13T et 13T Pro, il n'y en a pas. La

marque a décidé de rationaliser cette année en offrant le même design à ses deux téléphones. On retrouve un dos en verre ou en « cuir végétal » pour la version bleu et en verre (brillant) pour

les versions noires et vertes. La partie arrière des téléphones est incurvée, mais l'écran est bien plat.

Les 13T font entre 193 g et 206 g selon les versions et les matériaux utilisés. En revanche, ils sont tous certifiés IP68 pour une protection à l'eau et à la poussière.

Les Xiaomi 13T et 13T Pro embarquent un écran AMOLED FHD+ de 6,67 pouces avec un taux de rafraîchissement de 144 Hz et une définition de 2712 x 1220 pixels (446 ppp). Le pic de luminosité (en HDR) est annoncé à 2600 cd/m2.

Côté connectivité, les deux appareils sont dual-SIM, supportent le NFC, le Bluetooth 5.4 et la 5G. En revanche, seul le 13T Pro profite du Wi-Fi 7, l'autre version étant « uniquement » compatible Wi-Fi 6.

POUR FORMER SON IA

Meta exploite vos publications Facebook et Instagram

Meta n'hésite pas à collecter les publications partagées sur Facebook et Instagram pour alimenter son IA générative. Pour préserver la vie privée de ses utilisateurs, le groupe s'interdit cependant l'accès aux messages privés et aux ensembles de données qui contiennent trop d'informations personnelles. Il y a quelques jours, Meta a profité de la conférence Connect pour annoncer une pléthore de nouveautés liées à l'intelligence artificielle générative. Le groupe californien, qui espère que l'IA donnera un nouveau souffle à son métavers, a surtout levé le voile sur Meta AI, un chatbot similaire à ChatGPT. Ce robot conversationnel doit venir s'intégrer à Facebook Messenger,

WhatsApp et Instagram dans un avenir proche. Sans grande surprise, Meta s'est notamment appuyé sur les données disponibles sur ses réseaux sociaux pour entraîner le modèle linguistique derrière son chatbot, Llama 2. Celui-ci est accompagné d'Emu, une IA capable de générer des images, à la manière d'Adobe Firefly ou de Midjourney. Et comme toutes les IA génératives, le modèle de Meta a besoin d'une montagne de données pour fonctionner et générer des réponses et des images. Suivant la même logique que Meta, Amazon a d'ailleurs utilisé les conversations de ses clients avec Alexa pour nourrir son intelligence artificielle. Cette politique, en vigueur depuis des

années, autorise l'entreprise à collecter toutes les requêtes vocales des utilisateurs pour alimenter le modèle Alexa Teacher Model. L'approche de Meta n'a rien de surprenant.

Meta s'impose des limites. Interrogé par nos confrères de Reuters, Nick Clegg, vice-président en charge des affaires mondiales et des communications de Meta, précise que seules les publications publiques sur Facebook et Instagram ont été collectées pour entraîner l'intelligence artificielle. Les données comprennent à la fois du texte et des images, indique le responsable.

Un nouveau label Google pour être sûr d'acheter un Chromebook potable

Il n'est pas facile de s'y retrouver dans la jungle des Chromebook. Il y en a à tous les prix, et si le déchiffrement des fiches techniques n'est pas votre fort, il est possible de s'y perdre complètement. C'est pourquoi Google met en place une certification, Chromebook Plus. Lancés en 2011 en même temps que Chrome OS, les Chromebook ont rapidement su trouver une place sur des marchés spécifiques, comme celui de l'éducation aux États-Unis. Ces ordinateurs portables ne sont pas nécessairement les plus résistants ni les plus puissants, mais ils ont pour eux d'être particulièrement bon marché. Quant

au grand public, le succès est moins probant, en partie parce qu'il est très compliqué de s'y retrouver dans l'offre actuelle. C'est la raison pour laquelle Google a lancé un nouveau « label » baptisé Chromebook Plus. Les machines qui arboreront ce macaron seront équipées d'un processeur Core i3 12e génération, ou d'un Ryzen 3 7000, de 8 Go de RAM, de 128 Go de stockage, d'une webcam 1080p avec réduction de bruit, et d'un écran HD IPS. Il s'agit de la configuration minimale : rien n'empêchera un constructeur de lancer un Chromebook Plus mieux doté en mémoire vive ou en stockage, ou avec une

puce plus rapide.

Avec cet équipement de base, un utilisateur de Chrome OS aura l'assurance d'avoir un portable aux performances plus que correctes. Google s'engage à apporter des outils basés sur l'intelligence artificielle, comme la gomme magique de l'app Photos, le flou en arrière-plan et l'amélioration de l'image dans les appels vidéo (peu importe l'app de vidéoconférence), ou encore la fonction de synchronisation des fichiers pour avoir ses documents toujours sous la main — que le Chromebook soit en ligne ou déconnecté (d'où aussi les 128 Go de stockage au minimum).

L'iPhone SE 4 serait très proche des iPhone 14 et des iPhone 15

L'iPhone SE 4 s'annonce très proche des derniers-nés d'Apple, à savoir l'iPhone 14 et l'iPhone 15. Le smartphone abordable emprunterait en effet plusieurs éléments apparus sur les deux gammes. On fait le point sur les nouveautés prévues. L'iPhone SE 4, le prochain smartphone abordable d'Apple, n'est pas mort. Contrairement aux fuites apparues début d'année, le téléphone n'a pas été abandonné par le groupe californien. La marque a plutôt choisi de repousser la sortie du smartphone, vraisemblablement à 2025, afin de revoir sa copie. D'après les informations glanées par nos confrères de MacRumors, le nouvel iPhone SE devrait d'ailleurs inaugurer une pléthore de nouveautés. Après plusieurs générations très similaires et (trop ?) inspirées des anciens iPhone, Apple proposerait enfin du neuf. Citant une source anonyme, le média affirme que l'iPhone sera visuellement très proche d'un iPhone 14 standard. En lieu et place de l'écran cerclé de larges bordures de l'iPhone SE 3, Apple miserait sur une dalle tactile OLED surmontée d'une encoche. Au sein de cette encoche, on trouverait tous les capteurs TrueDepth destinés à la reconnaissance faciale Face ID. Apple ferait donc une croix sur le lecteur Touch ID, qui disparaîtra de ce fait complètement de l'iPhone. C'est la fin d'une ère pour l'iPhone. Il emprunterait également une fonctionnalité phare des iPhone 15 Pro, le bouton Action. Héritée de l'Apple Watch Ultra, cette touche physique sur la tranche peut être configurée pour activer un mode de Concentration, lancer un raccourci, ouvrir l'appareil photo ou encore activer la lampe torche. On peut s'attendre à ce bouton se retrouve rapidement sur tous les modèles d'iPhone.

Mots fléchés

Aventure moderne		Bonne copine		Tours de roues		Pour un copain		Attribut		Premier homme dans l'espace		Esquivée	
Voyageur de l'espace		Expression du visage		Bout de charpente		Pilote dans l'espace		Pareille				Coupe en deux	
										Langage informatique			
Querelles							Vouloir						
Conjonction				Nécessaire						Esprit			
										Base de lancement			
Ville de fouilles			Gaïa	Strontium			Fils de Noé		Fromage				
Couleur				Troisième dimension					Dieu du soleil				
					Plantation								Apéritif royal
					Mousse de pub								
Ouvre le crâne								Premier d'une liste				Grande épidémie	
Idéal féminin								Poème					
			Fort célèbre							Coiffe le gendarme			
			Religieux										
Cafés légers		Endroit					Pensée chinoise				Argon en cours		
		Endroit clos									Montagne russe		
					Couture		Guide le train		Refus				Lanceur français
									Bouts de gras				
Abandonner								Fromage de Hollande					
Pâté impérial								Station dans l'espace					
			Trou normand										
			Sortes d'impôts			Garantir							
Premier satellite										Jeu de cartes			
Neptunium										Fins des jours			
		Déplacé									Ligatura		
		Battu				Fleur des rois					Image pieuse		
Talent												Avant l'année	
Agressif				Pour la république			Règle à connaître					Sentiment	
				Colombie britannique			Attaches						
						Chienne de l'espace							Fleuve d'Espagne
						Anus du peuple							
Tête de rocher					Tumeur								Fleuve côtier
					Exclamation								
Premier homme sur la lune	Paresseux né			Petite compagnie				Poseurs					
	Registre des métiers			Travaux publics				Ordre de départ					
										Département			
Pronom personnel			Gai passereau							Excite la meute			

Le Premier ministre tunisien depuis hier à Alger

Le Premier ministre tunisien, Ahmed Hachani, a entamé, hier mardi, une visite de travail de deux jours en Algérie. Son premier déplacement à l'étranger depuis sa nomination en août dernier. Accompagné d'une forte délégation ministérielle, le chef de l'exécutif tunisien a été accueilli à l'aéroport international Houari Boumediene-Alger par le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane. Les deux Premiers ministres coprésideront, aujourd'hui mercredi, les travaux de la 22e session de la Haute commission mixte algéro-tunisienne. La dernière session s'est déroulée en mars 2017 à Tunis. Ainsi, la tenue de la 22e session marquera le retour attendu des discussions bilatérales. L'objectif est de hisser le niveau des relations au niveau d'un partenariat stratégique.



USTHB-ELSEWEDY Câbles Algérie

Signature d'une convention de coopération

Une convention de coopération à caractère scientifique et technique a été signée, mardi à Alger, entre l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene (USTHB) et le Groupe Elsewedy Câbles Algérie. La convention de coopération a été signée par le recteur de l'USTHB, Djamal Eddine Akretche, et le responsable des secteurs des ressources humaines du Groupe égyptien, Walid Tayel. Cette convention, signée au siège de l'Université à Bab Ezzouar, a pour objet de fixer les modalités de collaboration entre l'USTHB et le Groupe Elsewedy Câbles Algérie, en matière de formation et de recherche scientifique et technique. La mise en œuvre de cette convention, conclue pour une durée de trois années, se fera sur la base des programmes semestriels élaborés par les deux parties pour le développement des activités opérationnelles. En vertu de cette convention, le Groupe Elsewedy Câbles Algérie s'engage notamment à organiser et encadrer des conférences, séminaires et colloques à l'Université, ainsi que des cycles de formation et de perfectionnement dans les domaines des équipements.

ELEVAGE DE BÉTAIL

Début mercredi de l'opération de distribution de l'orge et des fourrages

L'opération de distribution de l'orge et des fourrages aux éleveurs de bétail débutera demain mercredi, a annoncé, mardi, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural dans un communiqué. "Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural porte à la connaissance de l'ensemble des éleveurs que l'opération de distribution de l'orge et des fourrages débutera à partir de mercredi 4 octobre auprès de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC)", précise le communiqué, relevant que "la distribution des fourrages destinés à l'alimentation animale se fera au niveau de l'Office national des aliments de bétail (entre 3200 et 3300 Da) au profit des éleveurs de bétail à travers tout le territoire national". Rappelant que les procédures d'obtention de l'orge et des fourrages "étaient très simples, consistant à présenter le certificat de recensement et la carte d'éleveur", le ministère a indiqué que cette opération "touchera tous les types de bétail et s'étale à longueur d'année". Cette procédure, qui s'inscrit dans le cadre de "l'opération de protection et de développement du cheptel national", vise à "simplifier et à faciliter les procédures au profit des agriculteurs et des éleveurs", conclut la source.

MDN

Chanegriha préside l'ouverture de l'exercice Chemex-Afrique

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, mardi Alger, l'ouverture de la Journée VIP de l'exercice "Chemex-Afrique", destiné aux Etats-parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques de la région Afrique. Sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, la Journée VIP de l'exercice Chemex-Afrique destiné aux Etats-parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques de la région Afrique, a été organisée au Palais des expositions des Pins Maritimes, en collaboration avec l'Organisation d'interdiction des Armes chimiques. Le Général d'Armée Chanegriha a présidé la cérémonie d'ouverture de cet événement en présence du Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, l'ambassadeur Fernando Arias Gonzalez, Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, l'ambassadeur Odette Melono, Directrice générale-adjointe de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, des ministres, des chefs des délégations diplomatiques accréditées en Algérie des pays participants à cette manifestation, ainsi que des représentants de haut rang relevant d'Organismes africains. A cette occasion, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a prononcé une allocution dans laquelle il a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants, en exprimant ses "vifs remerciements" à l'Organisation d'interdiction des armes chimiques d'avoir choisi l'Algérie pour organiser cette manifestation internationale. Dans ce cadre, le chef d'Etat-Major de l'ANP a souligné que "l'Algérie est convaincue de la nécessité de renforcer la sécurité et la paix internationales, à travers l'interdiction des armes de destruction massive, y compris les armes chimiques, qui constituent une réelle menace pour l'homme et l'avenir de l'humanité". "L'Algérie est honorée d'abriter cette importante manifestation et a une grande estime envers l'initiative commune, engagée entre notre autorité nationale et le secrétariat technique de l'Organisation, vi-

sant à renforcer et développer les compétences techniques, en matière de prévention et d'interdiction des armes chimiques des Etats-parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, de la région Afrique", a-t-il affirmé. Il a ajouté que "l'Algérie réitère sa ferme conviction quant à la nécessité de consolider la sécurité et la paix internationales, à travers l'interdiction des armes de destruction massive, y compris les armes chimiques, qui constituent une sérieuse menace pour l'homme et l'avenir même de l'humanité". "Cette Convention reste le seul outil non-discriminatoire ayant été négociée sur le plan multilatéral et qui peut être mise en œuvre pour détruire les stocks d'armes chimiques existants, et empêcher de développer et de produire de nouveaux types, susceptibles d'exacerber cette problématique et ses risques sur l'humanité", a relevé M. Chanegriha, ajoutant que "la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques de manière quasi-globale en Afrique, est une preuve des engagements de ses pays pour ne pas détenir ou développer de telles armes". Le Général d'Armée a exprimé, par la même occasion, "son souhait de voir l'Organisation et les autres partenaires, dans ce domaine, accorder un intérêt particulier au programme Afrique de l'Organisation, en veillant à la pérennité et en prenant en considération la réalité régionale et les besoins propres de notre continent". "Il y a aussi une nécessité pour le renforcement du contrôle aux frontières du mouvement des produits chimiques à double usage. L'amélioration des conditions fixant ces activités permettra d'af-

fronter les défis sécuritaires inhérents à la probabilité d'une mauvaise utilisation des produits chimiques par les groupes terroristes", a-t-il dit. De son côté, le Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, Fernando Arias Gonzalez, a mis en avant les moyens humains et matériels consacrés par l'Algérie pour la réussite de cet événement international qui a vu la participation des stagiaires de différentes nationalités des résidents et des observateurs internationaux. Pour sa part, la porte-parole de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, Mme Elisabeth Waechter, a également salué la contribution de l'Algérie aux efforts communs visant la destruction des armes chimiques, soulignant que l'Algérie, Etat-partie dans la convention d'interdiction des armes chimiques, est un important partenaire de l'Organisation compte tenu de son soutien pour l'exécution de l'exercice Chemex-Afrique, qu'elle qualifié d'important. Il convient de mentionner que le programme de la Journée VIP a enregistré l'exécution d'un exercice de simulation d'une attaque terroriste chimique, par des stagiaires de pays africains, dont l'Algérie, suivi de l'inauguration d'une exposition pour les professionnels des domaines chimique, biologique, radiologique, nucléaire et des explosifs, ainsi que les sociétés et organismes spécialisés, concernés par la Convention. A cette occasion, un timbre-poste commémoratif de la manifestation Chemex-Afrique a été émis, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Karim Bibi Triki.

GUINÉE

Une mission du FMI satisfaite des performances économiques du pays

La cheffe de mission du Fonds monétaire international (FMI), Pilar Garcia Martinez, s'est déclarée satisfaite des performances économiques de la Guinée au terme de plusieurs jours d'échanges avec les autorités guinéennes. Selon Mme Garcia Martinez, la restitution des résultats de concertation entre les membres de la mission du FMI et les responsables des départements sectoriels montre que le pays a fait suffisamment d'efforts dans la conduite des réformes économiques et monétaires ces dernières années.

ALLEMAGNE

Deutsche Bank placée sous surveillance pour le chaos dans sa filiale Postbank

La première banque allemande Deutsche Bank a été placée sous surveillance d'un représentant spécial de l'autorité de surveillance financière Bafin le temps de régler le chaos lié à l'intégration des comptes bancaires de sa filiale Postbank, a annoncé lundi la Bafin. Ce représentant spécial devra "veiller à ce

que l'établissement élimine rapidement et complètement les restrictions dans le service à la clientèle des succursales Postbank et DSL Bank", selon un communiqué de la Bafin. Des milliers de réclamations visent Postbank et sa maison mère Deutsche Bank depuis la fusion de leur système informatique qui a entraîné retards et blo-

cages de comptes pour des clients. Après avoir déjà mis en garde le géant bancaire en début de mois, la Bafin charge son représentant de faire en sorte que "les ordres des clients soient traités dans un délai raisonnable et que les ordres des clients qui n'ont pas encore été traités le soient rapidement". Il devra rendre compte des pro-

grès réalisés. Lancé en plusieurs phases depuis le début d'année 2023, le transfert des comptes de Postbank vers le système informatique de Deutsche Bank, sa maison mère depuis quinze ans, s'est avéré pharaonique avec pas moins de 15 milliards d'écritures à traiter pour 12 millions de clients.